



CÉSAR DE BUS

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION
DES PÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Cavaillon, 1544 - Avignon, 1607

CÉSAR DE BUS

FONDATEUR DE LA CONGRÉGATION
DES PÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Cavaillon, 1544 – Avignon, 1607

Exposition réalisée par les Archives municipales de Cavaillon

18 septembre – 22 décembre 2021

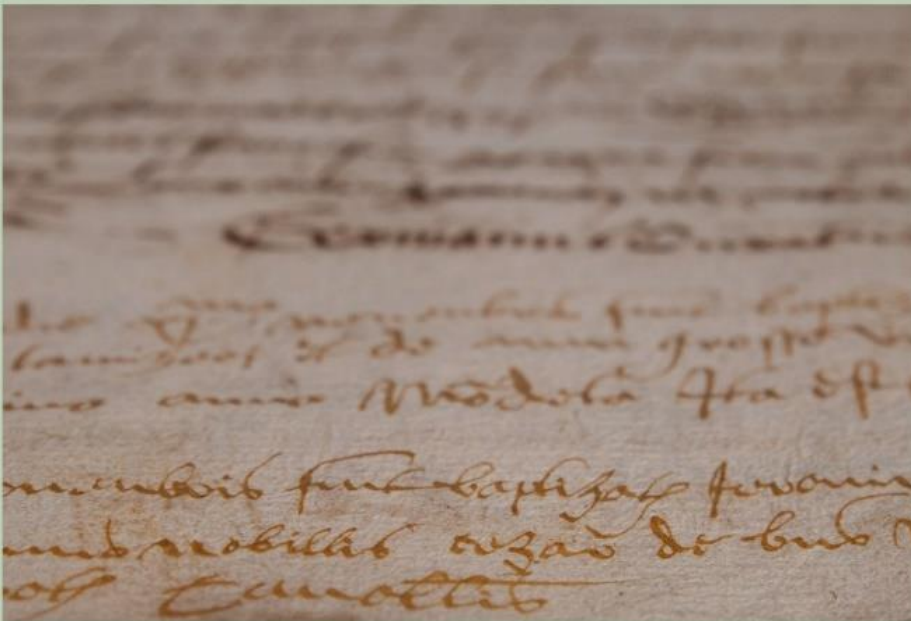
Crédits : sauf mention d'origine extérieure (Archives départementales de Vaucluse ; Avignon Bibliothèques / Fondation Calvet ; collection particulière), les documents sont issus des Archives municipales de Cavaillon.

Un enfant de Cavailion

Né le 3 février 1544 au sein d'une illustre famille qui fournit plusieurs consuls à la ville, il est le 7^e des 13 enfants de Jean-Baptiste (consul en 1553-1554) et Anne de la Marche (noblesse de Salon). D'origine milanaise (environs de Côme), la famille de Bus avait émigré en Comtat-Venaissin à la fin du XVe siècle.

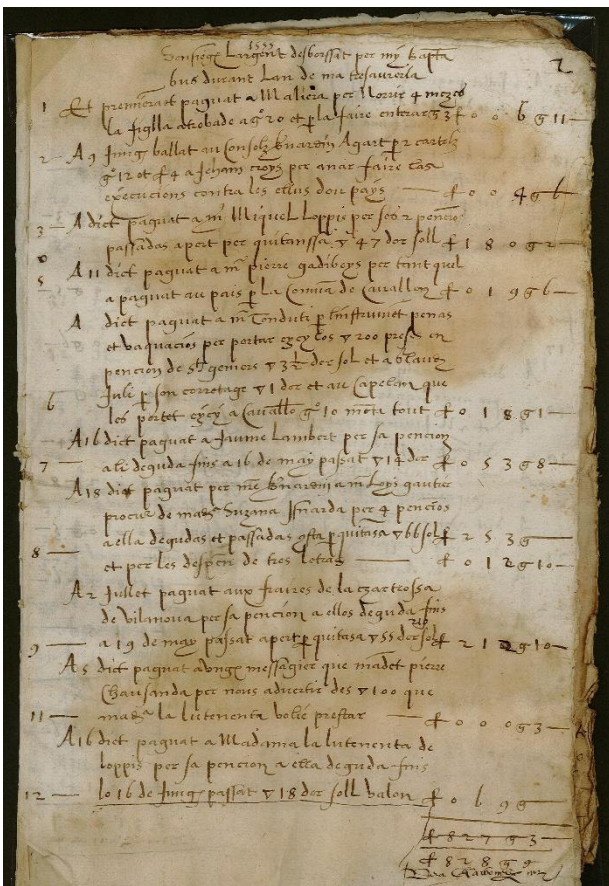
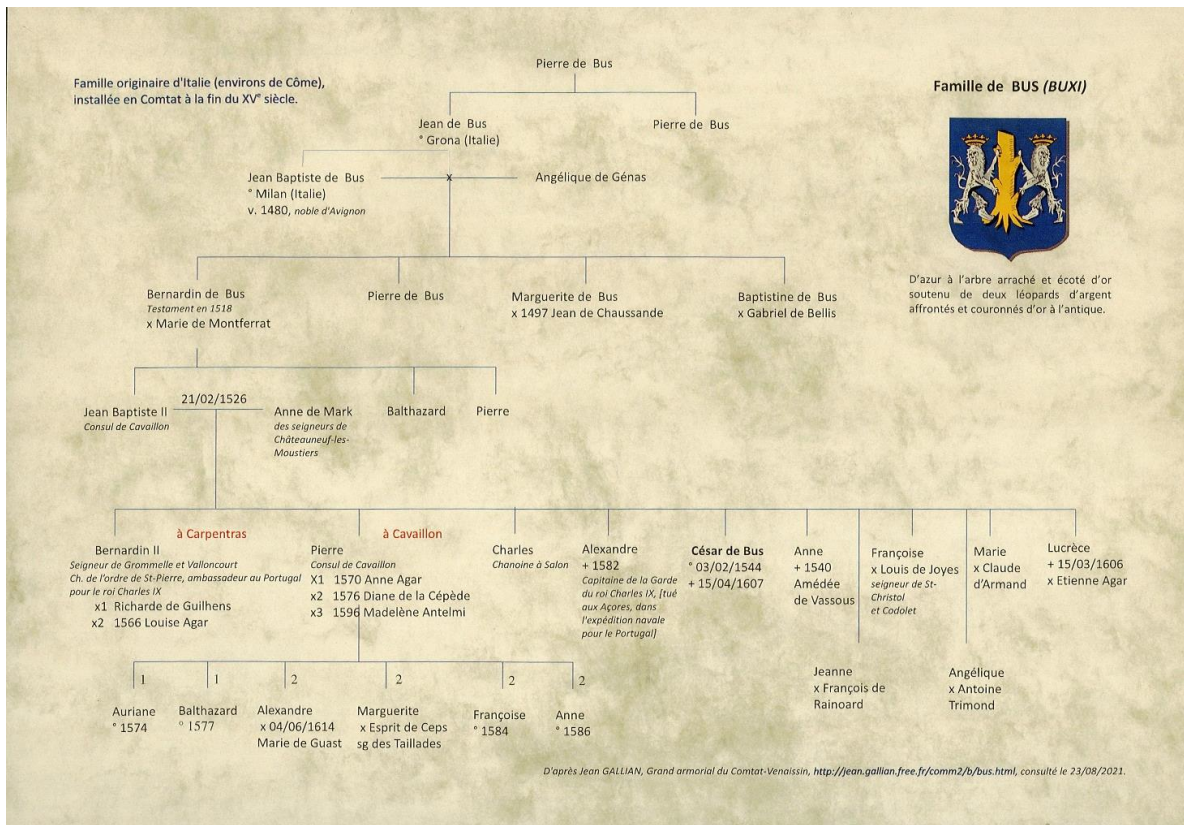
En 1562, César a 18 ans, c'est le début des Guerres de religion et il s'engage aux côtés du comte de Tende contre les protestants. Des gens d'armes à la cour de France où l'appelle son frère Alexandre, César mène la vie de la jeunesse dorée de son temps.

De retour à Cavailion, il perd, en 1573, l'un de ses frères, chanoine à Salon, ainsi que son père...



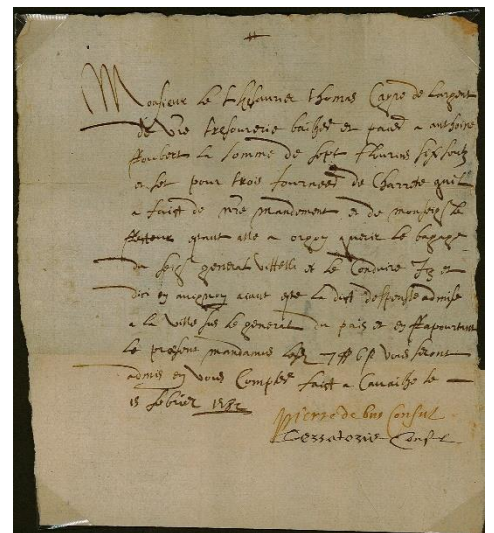
"Nobillis Cezar de Bus" : Acte de baptême de Jérôme de Ghinuicis, dont César de Bus est le parrain, 1er novembre 1573, Archives municipales, GG2, f°102.

Les actes paroissiaux antérieurs à sept. 1562 ayant brûlé lors du sac de la cathédrale par le baron des Adrets, on ne conserve pas l'acte de baptême de César de Bus (1544).



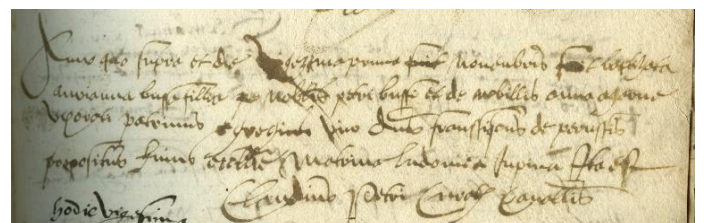
Comptes de Baptiste de Bus, trésorier de la ville de Cavallon pour l'année 1555, CC 88.

Jean Baptiste, père de César, fut 1er consul de Cavallon vers 1540, puis en 1553-1554 et trésorier l'année suivante, 1554-1555. Ce recueil de dépenses est rédigé en provençal. Paiement de 7 florins à Anthoine Roubert pour 3 journées de charrette faites sur ordre du Recteur du Comtat pour aller à Orgon quérir le bagage du général Vincenzo Vitelli, généralissime des armées du pape et le conduire à Cavallon où il fit étape, puis en Avignon.



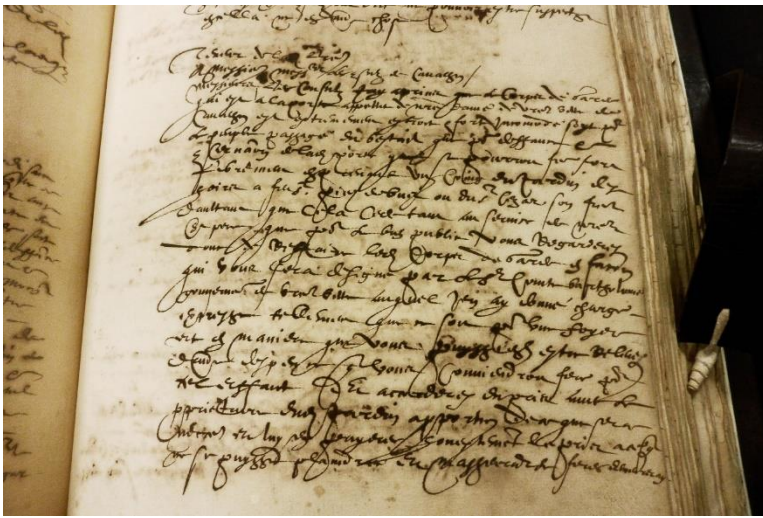
Mandatsigné des consuls Pierre de Bus et () Serratoris, 13 février 1582, CC 162.

Pierre est l'un des frères aînés de César. Ecuyer, trois fois consul (1572, 1581, 1591), il est également capitaine d'une compagnie de 30 soldats au service du vice-légat. Il a épousé en premières noces Anne d'Agar (1570), puis Diane de la Cépède (1576) et Madeleine Antelmi (1596).



Acte de baptême d'Aurianne de Bus, nièce de César, 21 novembre 1574, GG 2.

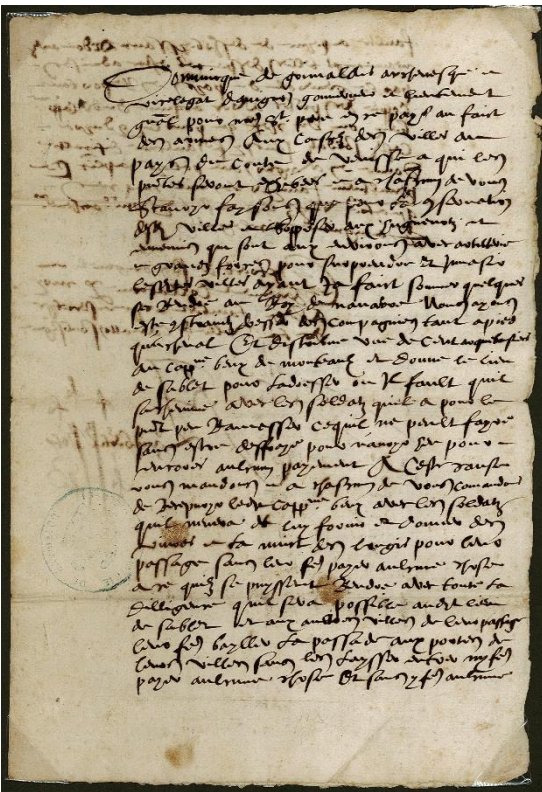
« L'an que dessus et le vingt-et-un novembre a été baptisée Aurianne de Bus, fille de noble Pierre de Bus et de noble Anne Argarne, son épouse. Le parrain fut le distingué seigneur François de Pérussis, prévôt de cette église et la marraine, Louise Jupin. »



Pour l'agrandissement du corps de garde de la porte de Notre-Dame par l'acquisition d'un coin du jardin des héritiers de feu Pierre de Bus ou du sieur César, son frère, 21 septembre 1605, registre de délibérations du Conseil de la communauté, BB 9, f°337.

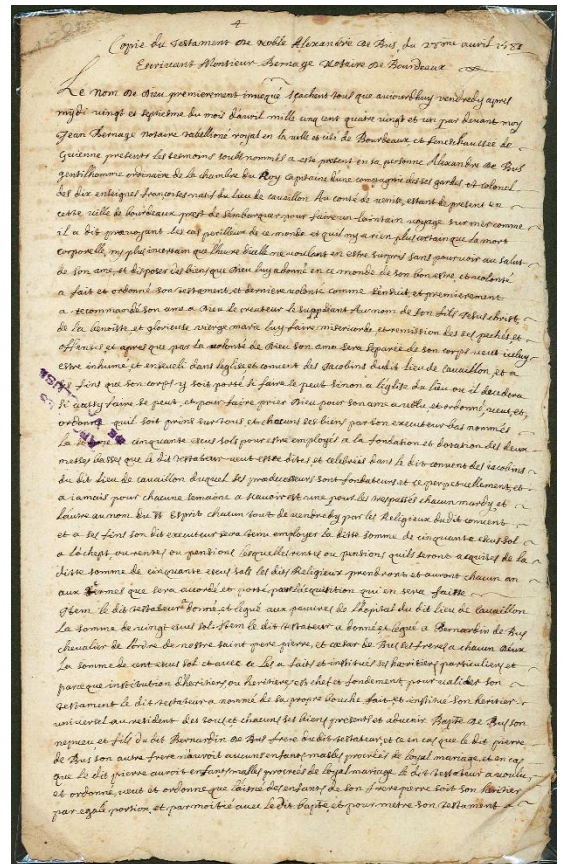
Enregistrement d'une lettre du vice-légat : «... J'ai appris que le corps de garde qui est à la porte appelée de Notre Dame de vote ville de Cavalhon est extrêmement estroit et fort incommode, soit pour le passage du bétail que pour la défense et conservation de ladite porte (...) Que ce pourrait se fere librement en [achetant] un coing de jardin des hoirs à feu sieur Pierre de Bus ou du sieur César son frère, d'autant que cela sert, tant au service de notre saint père que pour le bien public. (...) »

D'après les propriétés familiales inscrites au cadastre de 1597, sans doute s'agit-il du jardin qu'ils possédaient près la porte du Moulin. Celle-ci possédait en effet un corps de garde, et la rue partant en droite ligne vers la cathédrale, expliquerait ce nom de « Porte Notre-Dame ».



Ordre du vice-légat Grimaldi de défrayer le capitaine de Bus et sa compagnie de cent arquebusiers à pied commis pour se rendre à Sablet, 30 janvier 1589, EE 4.

« Dominique de Grimaldi, archevesque et vicelégat d'Avignon, gouverneur et lieutenant général pour notre saint père en ce pays au fait des armes, aux conseils des villes du pays du Conté de Venisse à qui les présentes seront exhibées et à chascun de vous scavoyn faysons, que pour la conservation desdites villes et s'opposer aux huguenots et ennemis qui sont aux environs avec artillerie et grandes forces pour surprendre et investir lesdites villes, ayant jà fait sommer quelques [unes] se rendre au roy de Navarre, nous avons esté contraints dresser des compagnies tant à pied qu'à cheval (...) ».



Testament d'Alexandre de Bus, frère aîné de César, passé à Bordeaux le 27 avril 1581, copie, Archives départementales de Vaucluse, 31 H 72.

Alexandre est gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy (Charles IX). A l'époque de son testament, il est « capitaine d'une compagnie de gardes [du roi] et colonel des dix enseignes françaises ». Il fera partie, l'année suivante, de l'expédition navale diligentée par le roi de France pour le compte de Dom Antoine de Portugal, expédition commandée par Philippe Strozzi. Il y serait mort, au combat des Îles Tercères (Açores) le 26 juillet 1582. Les biographes de C. de Bus notent sa présence à Bordeaux auprès d'Alexandre.

« Alexandre de Bus (...), natif de Cavaillon au Comté de Veni[s]se, estant de présent en cette ville de Bourdeaux, prest de s'embarquer pour faire un lointain voyage sur mer (...) prévoyant les cas périlleux de ce monde et qu'il n'y a rien de plus certain que la mort corporelle, ny de plus incertain que l'heure d'icelle, ne voulant en estre surpris sans pourvoir au salut de son âme et disposer des biens que Dieu luy a donné en ce monde, de son bon estre et volonté, a fait et ordonné son testament et dernière volonté comme s'en suit (...) ». Après avoir recommandé son âme à Dieu, il souhaite être inhumé en l'église des Jacobins (Dominicains) de Cavaillon et si cela ne se peut, en l'église du lieu où il décèdera. Il institue des messes basses pour la paix de son âme, à dire dans le couvent des Jacobins « duquel ses prédécesseurs sont fondateurs » ; il lègue vingt écus aux pauvres de l'hôpital de Cavaillon ; fait de ses trois frères : Bernardin, Pierre et César, ses héritiers particuliers et leur lègue cent écus chacun ; enfin, il nomme comme son héritier universel son neveu Baptiste de Bus, fils de Bernardin.

La conversion

Touché à deux reprises (1574-1575) par la grâce de la révélation divine, il tourne le dos à sa jeunesse frivole et reprend ses études auprès des Jésuites d'Avignon en 1578. Mais son idéal est ailleurs et il veut accorder sa vie aux exigences de sa foi : *"J'aime mieux être ignorant charitable que docte superbe."*

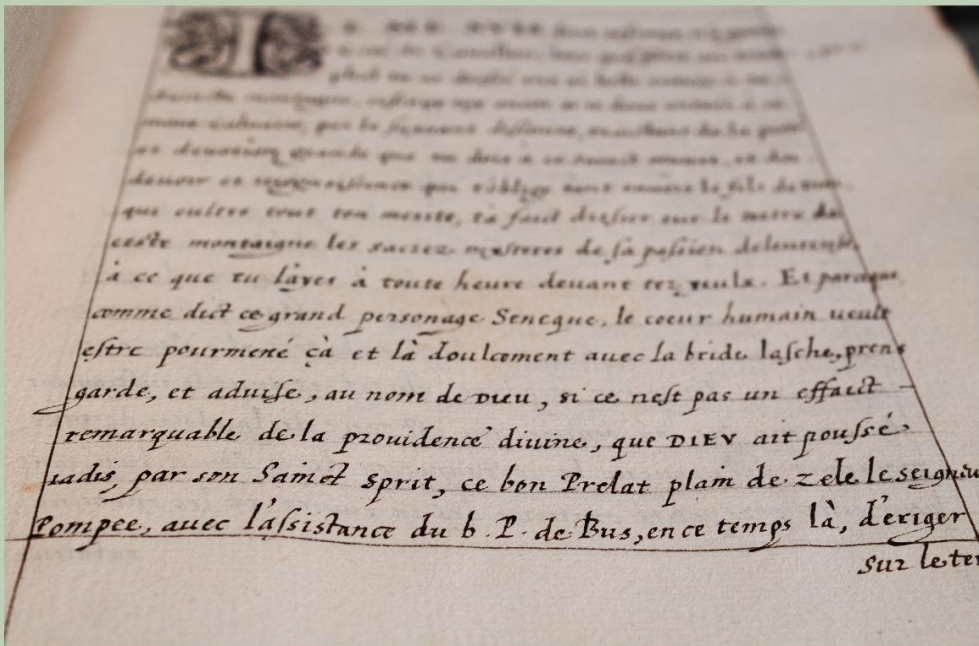
Nommé chanoine de la cathédrale en 1580 par l'évêque de Cavillon Scotti, il est ordonné prêtre en 1582 et vit retiré dans une cellule du cloître capitulaire. C'est durant cette période qu'il réforme les couvents : celui des Bénédictines, puis celui des Dominicains. Il affectionne la chapelle de N.-D. de Pitié, sur le chemin d'Avignon, et fait construire l'ermitage accolé à la chapelle Saint-Jacques.

Il s'y retire durant les mois de Carême de 1586 à 1590.



Portrait de César de Bus par Louis David, illustrant l'édition de l' *"Abrégé de la vie du vénérable César de Bus..."*, Avignon, J.-D. Hirschner, 1767, coll. part.

Jacques THOMAS, *Discours panégirique (sic) sur l'antiquité de la ville de Cavaillon*, 1616, f°78, Archives municipales.



Jacques Thomas (ou Thomassi), natif de Guillestre, rencontra César de Bus dès 1578 chez les Jésuites d'Avignon. Il fera partie des compagnons des premières heures de la Doctrine chrétienne (l'un des 12 fondateurs) avant de s'en détacher en 1602 pour créer avec J.-B. Romillon, cousin de César, l'ordre de l'Oratoire provençal. En 1616, il est chanoine théologal de la cathédrale.

Dans ce manuscrit, il associe l'antiquité de la ville et la physionomie du Mont-Calvaire (colline Saint-Jacques ou Mont-Caveau), semblable au Mont des Oliviers où Jésus subit le calvaire.

Il y évoque le premier chemin de croix de Saint-Jacques, créé par l'évêque Pompée Rochi "avec l'assistance du b[ienheureux] p[ère] de Bus".

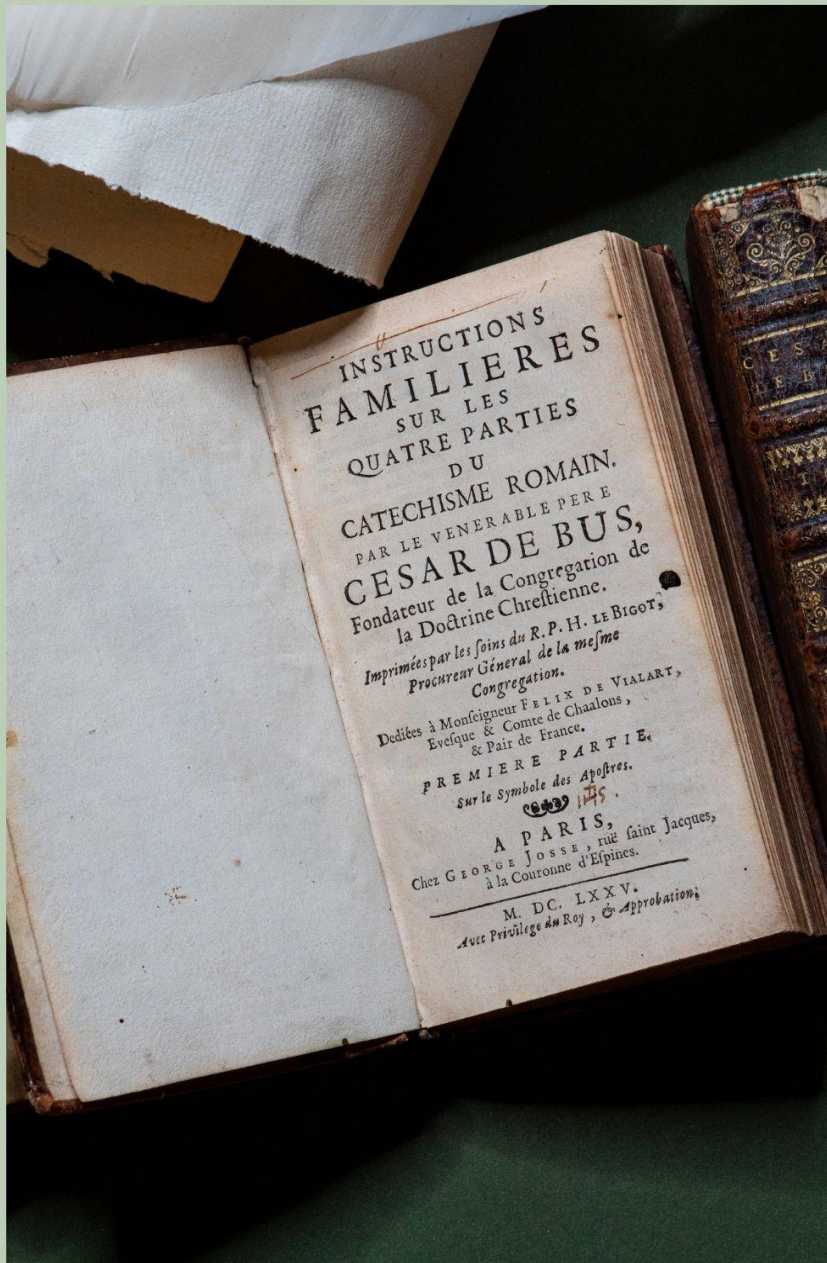
Réalisées modestement en plâtre en 1585 par le premier de la dynastie des Grangier (sculpteurs des somptueux décors de la cathédrale au siècle suivant), les "chapelettes" de ce chemin de croix furent rapidement ruinées. Jacques Thomas s'employa à les remplacer par des oratoires en pierre de taille, sollicitant ce que la ville comptait de riches et de dévots.

La Doctrine chrétienne

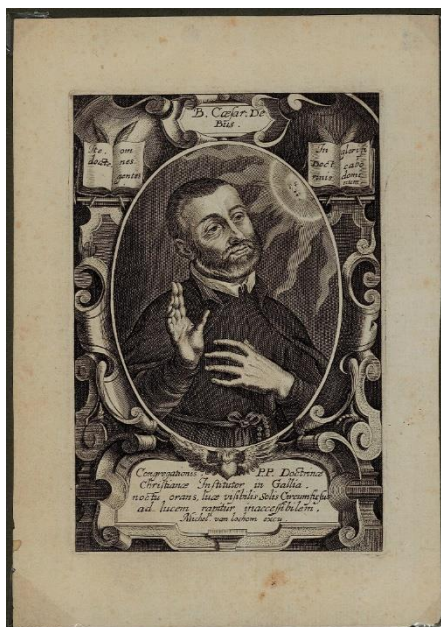
La reprise de la guerre civile lui fait regagner la ville où il contribue aux réparations de la cathédrale, ruinée depuis le sac du baron des Adrets en 1562.

Il rédige surtout trois "instructions" pour le catéchisme, selon les préceptes du Concile de Trente et suivant l'exemple de saint Charles Borromée : les petite, moyenne et grande doctrines. Son originalité est d'adopter une méthode familière d'enseignement de la doctrine chrétienne - qu'on appellera bientôt *catéchisme* - et d'y associer des laïcs. A partir de 1588, avec 5 ou 6 disciples, dont son cousin Jean-Baptiste Romillon et Jacques Thomas, il va catéchiser "par les rues et les carrefours", bien au-delà des frontières du Comtat-Venaissin.

En 1592, assemblés à L'Isle, ils décident de former la congrégation de la Doctrine chrétienne, institution de clercs et de laïcs. L'archevêque d'Avignon François Marie Tarugi leur attribue en 1593 le couvent Sainte-Praxède d'Avignon, avant qu'ils ne s'installent en 1598 en l'ancienne commanderie de Saint-Jean-le-Vieux (actuelle place Pie).



Premier volume des "Instruction familières...", Paris, 1675. Collection Marc Venard / Association Kabellion, Archives municipales, 28552.



« Le Bienheureux César de Bus, fondateur en France de la congrégation des Pères de la Doctrine chrétienne (...) », gravure de Michael van Lochom, s. d. (avant 1635), Collection part.

De Bus

Le 16 juillet 1602, le Père Gaspard Bonhomme théologal des comtes de Brioude, du lieu de [Cereys] en Auvergne, évesché du Puy, a esté receu à nostre congregation des Peres et freres de St Jehan en Avignon et devant nous subsignes et pour cela assemblés, a promis et juré de vivre toute sa vie en perpetuelle continence, en commun et sous l'obeissance de nos regles et supérieurs, ainsi qu'est pourté par nostre bulle d'erection, approbation et confirmation de nostre St Père Clement huictieme, ce qu'observant, nostre dicte Congregation luy a reciproquement promis et juré de l'entretenir tout le temps de sa vie, tant sain que malade, ainsi qu'avons acoustumé d'entretenir les autres peres de nostre congregation et pour la plus grande fermeté des promesses y dessus reciproquement faictes, Nous, Caesar de Bus, supérieur de nostre Ste congregation, Pompée de Brantes, Anthoine Vigier, Guilhaume Combe et Jehan May, seuls receus pour lors en nostre congregation, et ledit Gaspard Bonhomme avons signé cest acte de réception, le jour et an que dessus. Signés :
 Vigier. Combe De Bus. Brantous
 I. M. Bonhomme

Réception d'un nouveau doctrinaire, 16 juillet 1602, Mémorial des Doctrinaires d'Avignon, Archives départementales de Vaucluse, 31 H 92, f°3.

« L'an susdit et le seze de julhet, le Père Gaspard Bonhomme theological des comtes de Brioude, du lieu de [Cereys] en Auvergne, évesché du Puy, a este receu à nostre congregation des Peres et freres de St Jehan en Avignon et devant nous subsignes et pour cela assemblés, a promis et juré de vivre toute sa vie en perpetuelle continence, en commun et sous l'obeissance de nos regles et supérieurs, ainsi qu'est pourté par nostre bulle d'erection, approbation et confirmation de nostre St Père Clement huictieme, ce qu'observant, nostre dicte Congregation luy a reciproquement promis et juré de l'entretenir tout le temps de sa vie, tant sain que malade, ainsi qu'avons acoustumé d'entretenir les aultres peres de nostre congregation et pour la plus grande fermeté des promesses y dessus reciproquement faictes, Nous, Caesar de Bus, supérieur de nostre Ste congregation, Pompée de Brantes, Anthoine Vigier, Guilhaume Combe et Jehan May, seuls receus pour lors en nostre congregation, et ledit Gaspard Bonhomme avons signé cest acte de réception, le jour et an que dessus. Signés :

A. Vigier, G. Combe, C. de Bus, Brantous, I. M., G. Bonhomme. »

Le vingt sept Juin l'an mil six cent cinquante et huit Le vize-roy Jean François Bordini vice-roy de France en Avignon, Evêque de la Congregation de la doctrine chrestienne ou de nostre Congregation des douze suivants.

Presbiter.
 Pere Caesar de bus.
 Pere Jean Baptiste Romillon.
 Pere Jacques Thomas.
 Pere Gabriel Michel.
 Pere Compes des Isnard.

Clerc.
 f. Compes des Isnard.
 f. Anthoine Vigier.
 f. Guillaume Combe.
 f. Marc Anthoine Planchier.

Coadjuteurs.
 Esperit Romillon.
 Paullet Imbert.
 Jacques De Ruz.
 Jean Mez.

Liste des douze fondateurs de la congrégation, érigée le 27 juin 1598 par bulle du vice-légat Jean François Bordini. Inventaire des papiers (...) de la maison de la Doctrine chrétienne d'Avignon, Archives départementales de Vaucluse, 31 H 1.

Outre les prêtres (César de Bus, son cousin l'Islois Jean Baptiste Romillon, Jacques Thomas de Cavaillon, futur théologal de la cathédrale, Pompée des Isnard, dont le legs contribuera à assoir la maison de l'Isle...), la congrégation des origines associe également des clercs : Antoine Vigier, Guillaume Combe et Marc Antoine Planchier sont des « écoliers », jeunes gens logés au couvent de Sainte-Praxède en Avignon, depuis que la congrégation a obtenu de s'y installer en 1593. Les coadjuteurs sont aussi des laïcs.



Les vastes bâtiments de l'ancienne commanderie de Saint-Jean-le-Vieux (place Pie), où la congrégation s'installe à partir de 1598.

Photographies de l'abbé Henri Requin, s. d. (v. 1890), Archives de Vaucluses, 5 F 203.

Les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem édifièrent leur commanderie vers le milieu du XIIIe siècle, avant d'investir celle des Templiers, après la dissolution de l'ordre. Malgré tout, le quartier conserva le nom de Saint-Jean-le-Vieux.

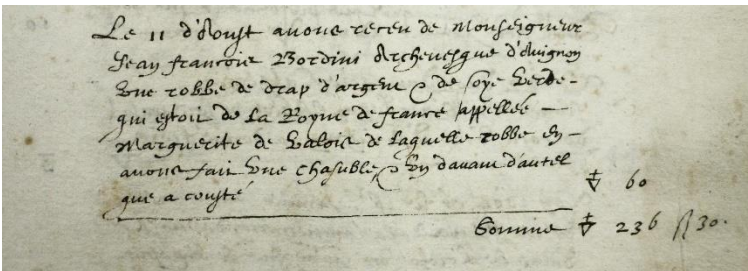
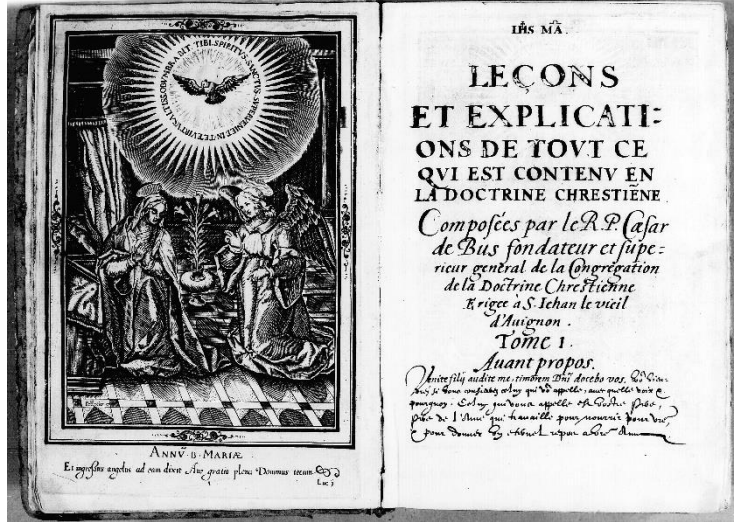


Livrée cardinalice au XIVe siècle, elle est attribuée par l'archevêque Tarugi à la congrégation qui y restera de 1598 à la Révolution. Les bâtiments, devenus caserne puis école au XIXe siècle, sont abattus en 1893. Seule la tour Saint-Jean subsiste du vaste ensemble gothique d'origine.

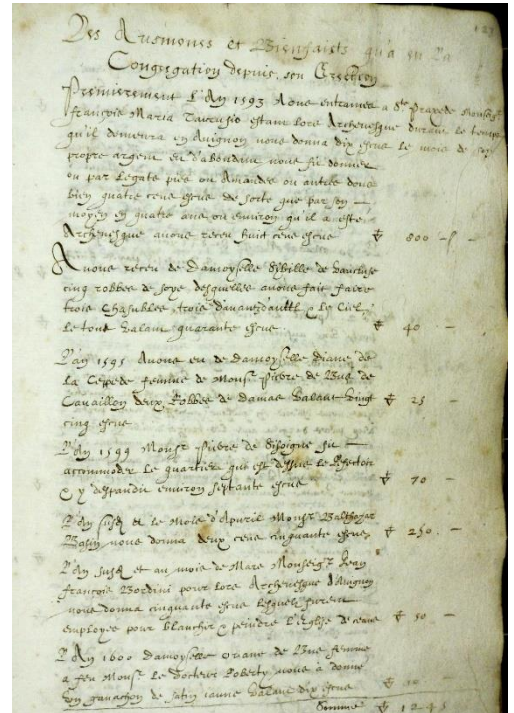


« Le vénérable Père Caesar de Bus, instituteur de la Congrégation de la Doctrine chrestienne », gravure de M^l Rouvière, s. d. [XVII^e s.], Coll. part.

« Leçons et explications de tout ce qui est contenu en la Doctrine chrétienne, composées par le R. P. Caesar de Bus (...) », Manuscrit dit « de Mâcon », Tome 1, leçons 1 à 53, 368 f^o. 2 Mi 3 / 5 NUM. Prêt de la maison-mère (Rome, Santa Maria in Monticelli) à l'occasion du 4e centenaire de la congrégation, microfilmé en 1992, numérisé en 2021.



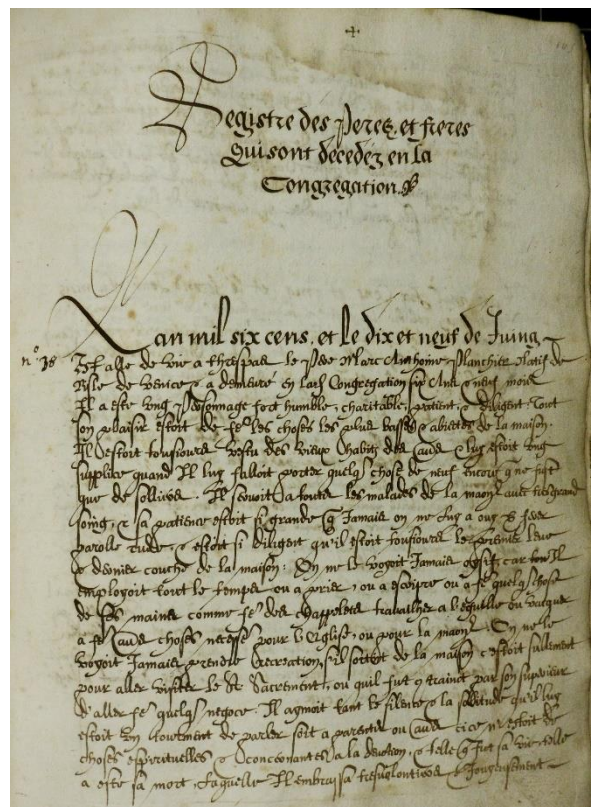
Don par l'archevêque Bordini d'une robe d'apparat ayant appartenu à Marguerite de Valois, 11 août 1600, Inventaire des papiers (...), Archives départementales de Vaucluse, 31 H 1. « Le 11 d'Aoust, avons reçu de Monseigneur Jean François Bordini Archevesque d'Avignon, une robe de drap d'argent et de soye verte qui estoit de la Roynne de France, appelée Marguerite de Valois, de laquelle robe avons fait une chasuble et un d'avant d'autel (...) »



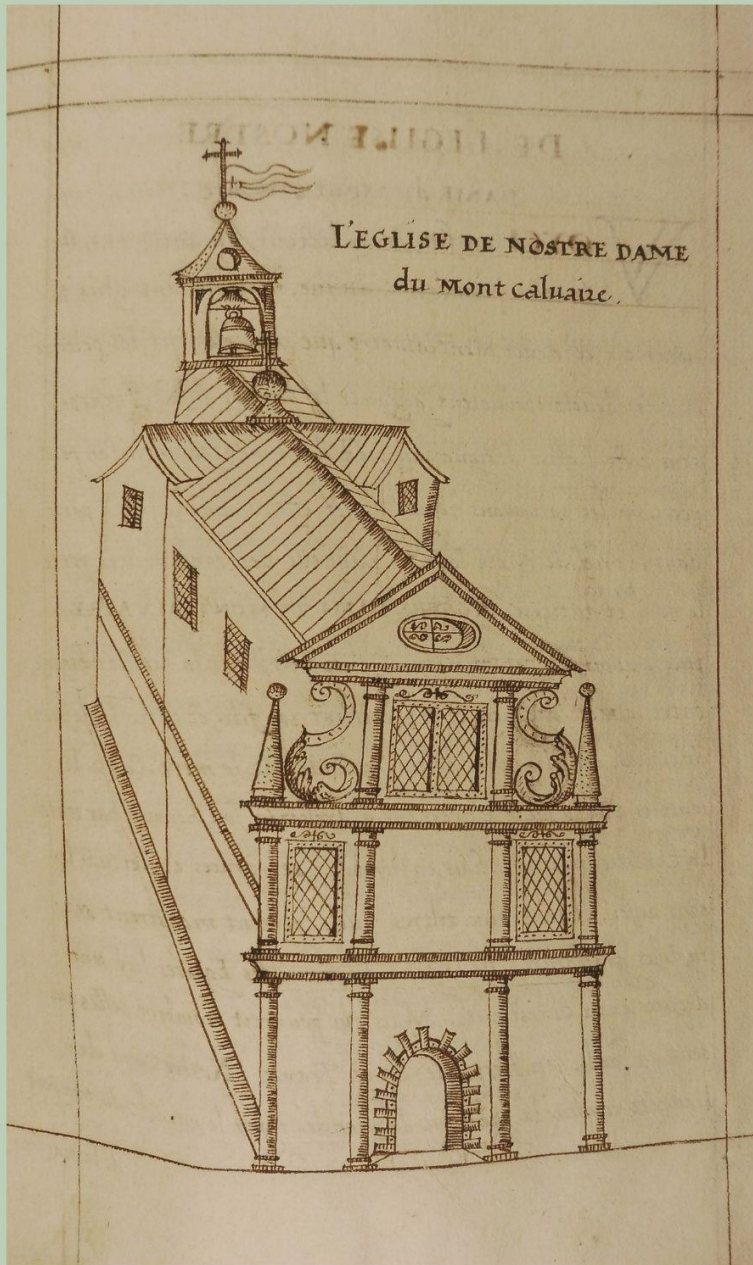
« Des aumosnes et bienfaits qu'a receu la congrégation depuis sa fondation », Inventaire des papiers de la maison de la Doctrine chrétienne d'Avignon, 1636-1688, Archives départementales de Vaucluse, 31 H 1. 1599-1600 : dons de damoyelles Sybille de Vaucluse (5 robes de soye), Diane de la Ceppede, belle-sœur de César (2 robes de damas), Oriane de Bus, nièce de César (un ganachon de satin jaune) et de l'archevêque Bordini, 800 écus sur 4 ans et 50 écus pour blanchir leur église.

« Registre des pères et frères qui sont décédés en la congrégation. », Inventaire des papiers (...), Archives départementales de Vaucluse, 31 H 1, f^o103.

« L'an mil six cens, et le dix et neuf de juing est allé de vie à trespas le Père Marc Anthoine Planchier, natif de L'isle de Venice et a demeuré en ladite congrégation six ans et neuf mois. Il a été un personnage fort humble, charitable, patient et diligent. Tout son plaisir estoit de fere les choses les plus basses et abjectes de la maison. Il estoit toujours vestu des vieux habits des autres et luy estoit un supplice quand il luy falloit porter quelque chose de neuf encore que ne fut que de solliers. Il servait à tous les malades de la maison avec très grande soing et sa patience estoit si grande que jamais on ne luy a ouy proferer parole rude et estoit si diligent qu'il estoit toujours le premier levé et le dernier couché de la maison. On ne le voyait jamais oisif car il employoit tout le temps ou à prier ou à fere quelque chose de ses mains comme fere des chapelets, travailler à l'éguille ou vacquer à fere autres choses nécessaires pour l'église ou pour la maison. On ne le voyoit jamais prendre récréation, s'il sortoit de la maison, c'estoit sulletment pour aller visiter le St Sacrement, ou qu'il fut contrainct par son supérieur d'aller fere quelque négoce. Il aymoit tant le silence et la solitude qu'il luy estoit un tourment de parler soit à parents ou autres ci ce n'estoit de choses spirituelles et concernant la dévotion, et telle que fut sa vie, telle a esté sa mort, laquelle il embrassa très volontiers et jouyeusement (f^o103 v.) conviant tous les assistants d'aller en Paradis, où il esperoit y estre receu, disant qu'il prioit Dieu pour nous. Ce que faut croire qu'il a fait car du depuis, les afferes de la Congrégation ont prospéré, l'église et maison de St Jehan et trois procès que nous avions ont esté appointés et la Congrégation a esté augmentée et de personnes et de moyens. Il fut enseveli en l'église de la doctrine de L'isle, assisté et pluré de tout le peuple de ce lieu et en oppinion d'un saint tellement que chacun vouloit et demandait quelque chose du sien pour le garder en mémoyre de luy. »



La congrégation



Elle est érigée en 1598 par bulle du vice légat G. F. Bordini, ancien évêque de Cavaillon (1592-1597), et confirmée par le pape deux ans plus tard. César de Bus en est le premier supérieur.

Atteint de cécité dès 1594, C. de Bus n'en poursuivra pas moins son œuvre durant près de quinze ans - en particulier en créant l'ordre des Ursulines - avant de s'éteindre le 15 avril 1607.

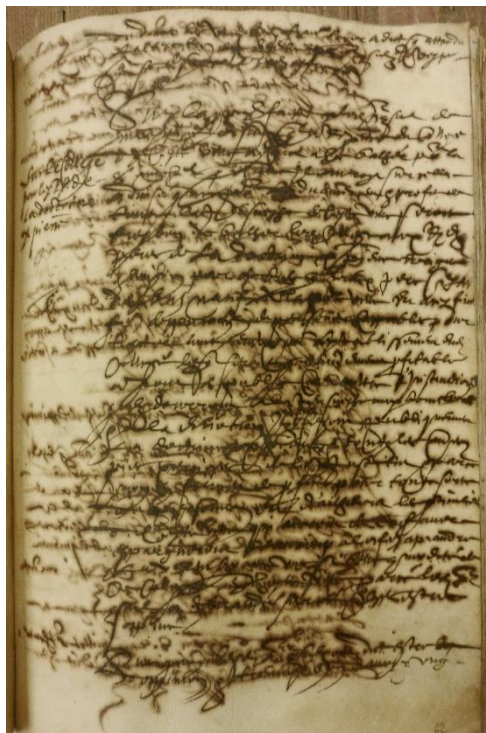
Mais l'Institution d'Avignon va essaimer dans toute la France méridionale et compte près de 40 collèges à la veille de la Révolution.

A Cavaillon, les Doctrinaires créent un collège de 3 classes en 1682 et s'installent peu après dans l'ancienne Maison des Oratoriens, fondée par Jacques Thomas en 1612. Il y resteront jusqu'en 1792.

Brièvement de retour au milieu du XIXe siècle pour l'éducation de la jeunesse, les Pères Doctrinaires sont depuis 1985 en charge de la paroisse de Cavaillon.

L'église de Notre-Dame du Mont Calvaire. Jacques Thomas, *Discours panégyrique* (sic)..., 1616. Fondée en 1612 après la scission des Doctrinaires et des Oratoriens (1605), la Maison de l'Oratoire de Cavaillon est construite au pied de la colline, à l'ouest de l'actuelle place du Clos. Institution de taille plus que modeste, elle s'éteindra vers 1650. Les Pères Doctrinaires s'y installeront après 1682.

Le collège de Cavaillon



Sollicités par la ville dès 1635 pour la tenue d'un collège à Cavaillon, les Pères de la Doctrine chrétienne ne s'y établirent qu'en 1682. En effet, leurs prétentions semblent trop élevées pour les finances de la communauté. Après quelques tentatives infructueuses, les tractations sont relancées en 1681 à l'initiative du 1^{er} consul de Raymond : aux Pères qui demandaient mille livres pour fournir à la ville 4 régents (maîtres), les conseillers proposent 600 livres pour 3 régents seulement. Refus des Doctrinaires qui en demandent 800... On s'accorde finalement – à grand peine – à 800 livres pour 4 régents, la ville fournissant les locaux du collège, soit 4 classes (6^e-5^e, 4^e, dans la maison consulaire « jusqu'à ce qu'ils soient entièrement établis en ladite ville. » Néanmoins, les finances de la ville font revoir les conditions à la baisse, et en octobre 1682, c'est finalement un collège de 3 classes (6^e à 4^e) menées par 2 régents qui ouvre à Cavaillon.

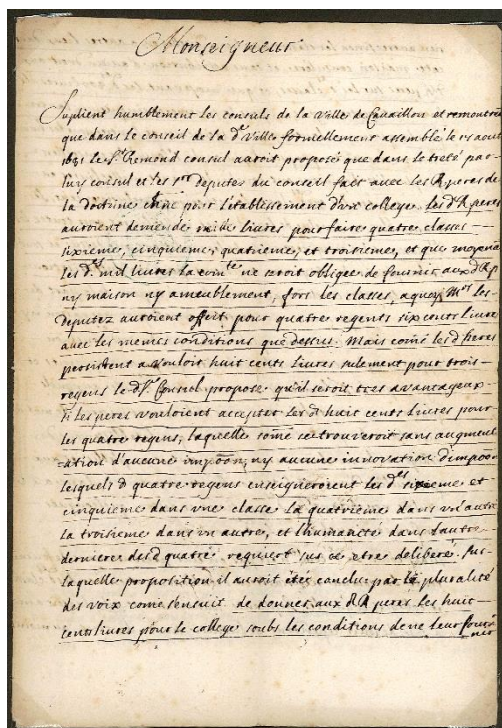
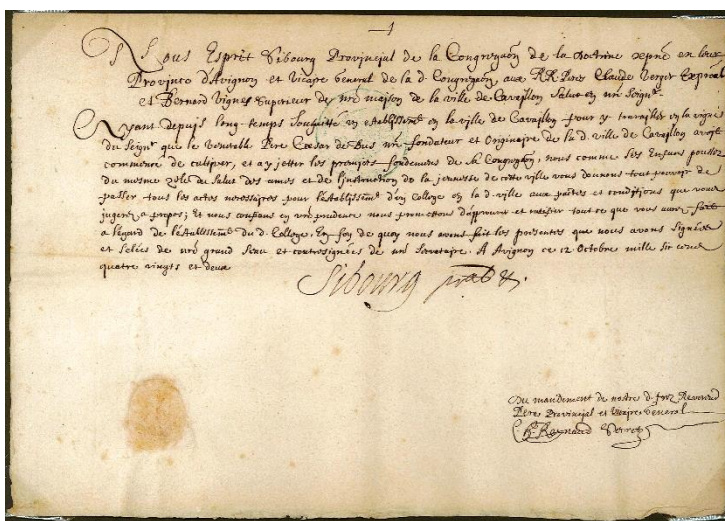
« Sur le collège pour les Pères de la Doctrine chrestienne », délibération du conseil de la communauté, 9 septembre 1635, BB 14.

« Sur la proposition faite par ledit consul de Malespine que la régence du collège de ceste ville ayant à se bailher pour la St Michel prochaine, il avait sur cella advisé que pour l'avancement et profit de toute la jeunesse de ceste ville, seroit très bon de bailher ledit collège aux Pères de la doctrine chrestienne erigés en Avignon par le bienheureux père Cesar de Bus, natif de la presente ville et à ces fins (...) traicter avec eux pour l'établissement dudit college, lequel seroit grandement profitable à tout le public. Car outre l'instruction qu'ils donneront à la jeunesse, aux bonnes lettres et à la dévotion, ils feront publiquement la doctrine chrestienne (...) et par ce moyen, seront de proffit pour toute sorte de personnes. (...)

Sur quoy lesdits sieurs consuls (...) ont député « Messire de la Cepede et Cesar d'Agar pour traiter avec ledits pères (...) et rapporter au Triple conseil de ce que auront traité et ce, avant que de conclure. »

Pouvoir du Père Sibourg, Provincial de la congrégation pour Avignon, aux Pères de Cavaillon pour la création d'un collège, 12 octobre 1682, GG 37.

« Ayant depuis long temps souhaité un établissement en la ville de Cavaillon pour y travailler en la vigne du seigneur que le venerable Père Cesar de Bus notre fondateur et originaire de ladite ville de Cavaillon avoit commencé de cultiver, et à y jeter les premiers fondemens de sa Congrégation, nous comme ses enfans, poussés du mesme zele du salut des ames et de l'instruction de la jeunesse de ceste ville, vous donnons tout pouvoir de passer tous les actes nécessaires pour l'établissement d'un collège en ladite ville aux pactes et conditions que vous jugerez à propos (...) ».



La maison consulaire ou maison commune en 1616. Plan de la ville dressé par le chanoine Jacques Thomas, compagnon de César de Bus. Manuscrit Thomassi, 1 S 19.

Les 4 premières classes du collège des Doctrinaires s'y établirent en 1682. La maison consulaire s'élevait à l'emplacement de l'actuel Hôtel de ville. Elle remplaçait, selon la tradition, le château des vicomtes de Cavaillon.



« Requête pour raison du collège » présentée au vice-légat, et approbation dudit, 10 octobre 1682, GG 37.

Compte-tenu des ressources insuffisantes de la communauté, celle-ci fait entériner la délibération de 1681 (800 livres aux Doctrinaires pour mener 4 classes) tout en proposant l'application d'un pacte provisoire de 400 livres par an pour 2 régents menant 3 classes.

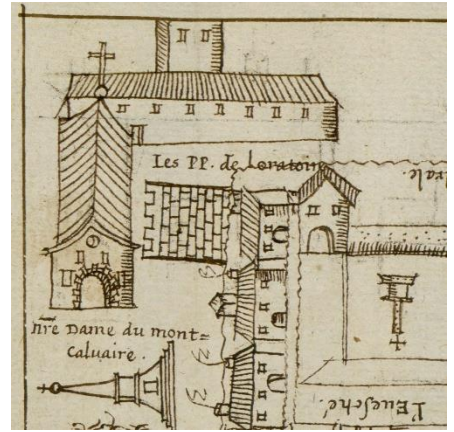


Notre-Dame du Mont-Calvaire en 1616, par le chanoine Jacques Thomas. Manuscrit Thomassi, 1 S 19.

Le dessin de J. Thomas figure une belle église de style baroque qu'il plaça sous le vocable de « Notre-Dame du Mont-Calvaire » (colline Saint-Jacques).

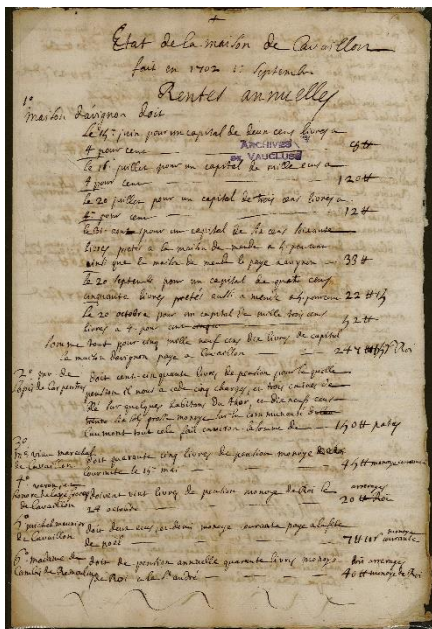
La maison des Doctrinaires de Cavillon.

L'installation des Pères de la Doctrine chrétienne semble coïncider avec l'établissement de leur collège. Il s'agit de leur 42^e fondation en France dont la plupart se situent en sud-est et sud-ouest. Elle est fondée par contrat du 17 octobre 1682 conservé dans les Archives Monticelli (maison mère, Rome). Ils reprennent les locaux des Oratoriens - fondés en 1612 par l'ancien doctrinaire Jacques Thomas, cofondateur de l'Oratoire avec J.-B. Romillon, et à eux cédés après la mort du dernier membre de l'Oratoire cavaillonnais, le Père Donat Bonnet, chanoine théologal de la cathédrale.

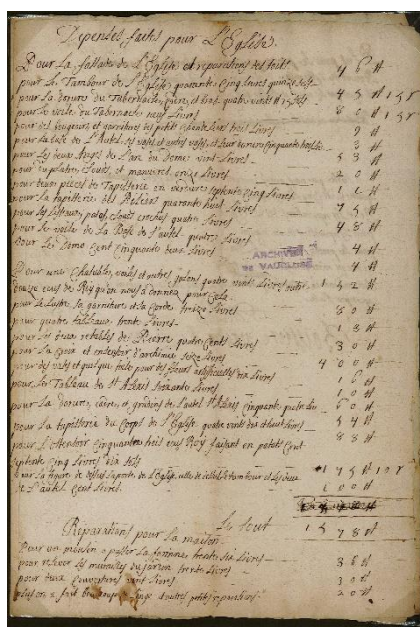


La maison de l'Oratoire en 1616. Plan de la ville dressé par le chanoine Jacques Thomas. Manuscrit Thomassi, 1 S 19.

L'ensemble se nichait entre la colline et les remparts de la ville, près la porte du Clos. Derrière l'église et adossé à la colline, un grand logis abritait deux salons, une cuisine, des chambres à l'étage, un bûcher et des écuries, des greniers ; au couchant s'étendait un vaste jardin. Les Doctrinaires y resteront de 1682 à la Révolution. Elle est désignée en 1776 comme « maison de repos ». A la Révolution, l'ensemble est acheté par le Conventionnel Minvielle, puis par le sieur Tempier, de Cavillon. En mauvais état, il sera détruit dans les décennies suivantes. Cette représentation est la seule que nous connaissions de la Maison des Doctrinaires de Cavillon.

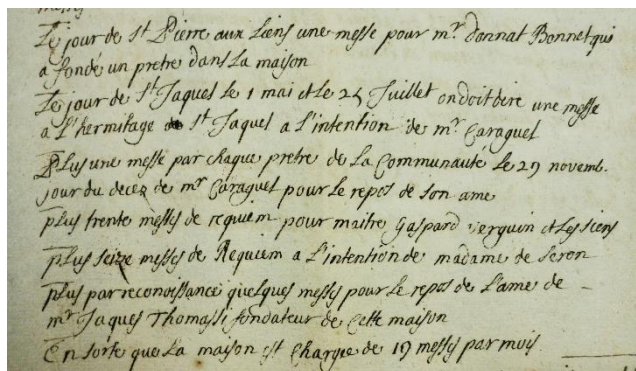


Etat de la maison des Doctrinaires de Cavillon signé du recteur Boissière, 1^{er} septembre 1702, Archives départementales de Vaucluse, 31 H 9.
 Page 1 : état des rentes dues à ladite maison. Elles sont versées en argent ou en nature : M. de Lopis [Louis François de Lopes-La Salle (1633-1730)], de Carpentras, verse cinq charges et trois émines (plus de 8 tonnes) de blé d'une part, et 19, 36 écus d'autre part. Après avoir ensuite dressé les charges, affaires et procès en cours (dont un les opposant au sieur Gagnard, prévôt de la cathédrale, sur la succession du chanoine Bonnet), le Père Boissière indique : « Quand je suis arrivé dans ceste maison (...) j'ai fait sept à huit cens livres de réparations soit à la maison, soit à l'église qui s'en alloit par terre (...). J'ai laissé dans le coffre avec ce que j'ai apporté environ 21 livres. Nous avons de la farine du blé vieux jusques au mois de décembre, de l'huile jusqu'à Noël, du vin jusqu'au mois d'octobre, du bois jusqu'au Carême, et plusieurs autres petites provisions. »



Etat des dépenses faites pour l'église et la maison des Doctrinaires de Cavillon en 1708, Archives départementales de Vaucluse, 31 H 9.

Ce type de document nous permet d'imaginer cette église disparue : Anges ornant l'arc du dôme, corps de l'église et piliers couverts de tapisseries, grand lustre, retables en pierre de taille, autel orné de vases dorés, de fleurs artificielles, autre autel dédié à saint Alexis avec tableau du saint, sculptures ornant la porte, le tambour du dôme et l'autel.



Fondations de messes, Etat des dépenses faites pour l'église et la maison des Doctrinaires de Cavillon en 1708, Archives départementales de Vaucluse, 31 H 9.

« (...) Le jour de St Pierre aux Liens une messe pour Mr Donat Bonnet qui a fondé un prêtre dans la maison. Le jour de St Jaques, le 1er mai et le 25 juillet, on doit dire une messe à l'hermitage de St Jaques, à l'intention de Mr Caraguel (...). Plus par reconnoissance, quelques messes pour le repos de l'âme de Mr Jaques Thomassi, fondateur de cette maison. »

De la béatification à la canonisation



La renommée de César de Bus et l'espoir de miracles attirent très vite auprès de son tombeau de nombreux pèlerins et infirmes (notamment mal-voyants). C'est pourquoi, dès 1611, un procès de canonisation est ouvert à l'initiative de l'archevêque d'Avignon. Il est étayé par de multiples témoignages de ses contemporains puis par autant de récits hagiographiques.

Après trois siècle et demi durant lesquels ses défenseurs font vivre la cause à grands renforts de publications et d'images saintes, le Pape Paul VI béatifie le fondateur des Pères de la Doctrine chrétienne, le 27 avril 1975.

En mai 2020, le pape François signe le décret de sa canonisation. César de Bus sera officiellement proclamé saint en 2021.

Sa dépouille avait été transférée en 1817 en l'église Saint-Pierre d'Avignon. Elle rejoint Rome et la maison-mère de la Congrégation en 1836, en l'église Santa Maria in Monticelli.

Portrait de César de Bus, en frontispice de l'édition de 1685 des *"Instructions familières"*, vol. 1, coll. part.

Cestement pour et pour y dire Monsieur
 Cesar de Beux supérieur général de la
 congrégation de la doctrine chrestienne d'Avignon

Au Nom de Dieu Je sçay a tontz pntes et aduons notoire Inu-
 lan a la nativité jesus christus Mil six unis six Cest le trentesme
 du moys de mars apremidy Cest presneur de mes nobles ephes
 et zout foy et due sermoneur y apres nommer pasformellament
 ystablly pour y dire Monsieur Cesar de Beux supérieur
 général de la congrégation de la doctrine chrestienne fondeur
 et reger y la lye et maison de St Jean le Vieux d'Avignon
 Dequel J'ayct quil sçyt anuigle de son dame le l'et de
 maladie corporelle foy foy y sur bon sens memoire et
 entendement la grace jesus christus Scellant et considérant
 puzer qui par le peche de nos premiers pees adant une
 Couln ordonne a ung es d' mourir et qui la mort yst le
 sicut meuz per foy parvenne l'homme apres cest peccier
 hennir a son bon et bonlie Il Cest camp ta regnez la s-
 sermoneur la sçay il a fait yst presneur come et appelle
 Couln est presneur et memoire de a sçy present
 ystment immortel et ordonnance et de sçy foyelle
 qui foy de a pen de l'ueu qui a pler a dieu luy donne
 a ce qui apres son dorez pveur et diffrent m' l'ueu a
 sermoneur et sçy l'ueu sur pveur et qui cest ym-
 siont appellez apres luy sçynt estme de sa volent y-
 la forme et memoire qui sçynt / En sçynt l'ueu come
 bon chrestien et catholique yst garen du sçyng de l'ade-
 vey innocant a soy ayde la sçynt sçynt de font y nou patre et
 sçynt et spiritus sancti amuz pour ce que l'ame est pler
 de demeur volent yst de sçyng et adistoy
 J'abbatua gent J'Morin pnt / Huis me de sçynt
 J'becsiquite etre. L'ueu pve

« Testament pour Révérend père en Dieu Monsieur Cesar de Beux supérieur général de la congrégation de la doctrine chrestienne d'Avignon », 30 mars 1606, Archives départementales de Vaucluse, 3 E 12/186, f° 225 v.

« Aveugle détenu dans le lit de maladie corporelle, toutefois en ses bon sens, memoire et entendement », César de Bus dicte son testament devant témoins au notaire Simon Silvestre d'Avignon : il élit sépulture en l'église de Saint-Jean-le-Vieux et souhaite des obsèques « sans aucune superfluité mondaine », priant ses parents et amis de faire en aumônes ce qu'ils auraient dépensé en flambeaux. Il lègue tous ses biens à la congrégation ainsi que 25 écus à Jeanne de Faucher, mère des filles de Sainte Ursule, ordonne la réalisation d'une porte en noyer et d'un bénitier de pierre blanche avec sa coupe en cuivre pour l'église. Il lègue un capital de 200 écus pour l'achat de cire blanche pour le luminaire, institue trente messes basses pour le repos de son âme et d'autres pour les fidèles trépassés.

Le quinziesme Avril suivant du matin jour de la Resurrection nre^s Seigneur, ledit R. P. Caesar de Bus, Supérieur Général et premier fondateur de ladite Congrégation décéda, aagé de 63 ans 3 mois et son corps, qui devint aussi blanc que nège, feust reposé en l'église de St Jean le Vieux, a la tombe qui est devant le maître autel, dans une caisse de bois sur le costé de l'Évangille, et y demeura jusques au vingt trois juin mil six cens huit, auquel jour ledit corps, par ordonnance dudit seigneur illustrissime et révérendissime J. F. Bordini, Archevesque dudit Avignon, feust tiré du sépulchre où il feust treuvé sans corruption, et feust translaté dans la sacristie de ladite église en laquelle il repose heureusement, apert des procédures faites sur la dite translation, escripvant ledit sieur Silvestre, notère.

Translation du corps de César de Bus, un an après sa mort, 23 juin 1608, Inventaire des papiers de la maison de la Doctrine chrétienne d'Avignon, 1636-1688, Archives départementales de Vaucluse, 31 H 1, f°19.

« Le quinziesme avril suivant [1607], de matin, jour de la Résurrection notre Seigneur, ledit R. P. Caesar de Bus, Supérieur général et premier fondateur de ladite Congrégation décéda, aagé de 63 ans 3 mois et son corps, qui devint aussi blanc que nège, feust reposé en l'église de St Jean le Vieux, à la tombe qui est devant le maître autel, dans une caisse de bois sur le costé de l'Évangille, et y demeura jusques au vingt trois juin mil six cens huit, auquel jour ledit corps, par ordonnance dudit seigneur illustrissime et révérendissime J. F. Bordini, Archevesque dudit Avignon, feust tiré du sépulchre où il feust treuvé sans corruption, et feust translaté dans la sacristie de ladite église en laquelle il repose heureusement, apert des procédures faites sur la dite translation, escripvant ledit sieur Silvestre, notère. »

2
9 mai 1608

Nos doctores medici et chirurgi subscripti ad beatorum R. P. quondam patris Cesaris de Bus fundatoris et superioris generalis congregacionis doctrinae Christianae in ecclesia S. Joannis veteris auctoritate apostolica recte corpus eiusdem predicti obsequendum et omni religione de qua in quo nobis spectare poterit ex parte referendum ad Ill. et R. Archiepiscopum ebricti et depositi, Ceterum scimus die octava maii ad dictam ecclesiam nos contulisse etque praesente domino R. P. quondam Ill. Archiepiscopi vicario generali Antonio Ludovico de Bello sancto per apostolicam provisionem ac iuris utriusque doctoris, in subterranam parvam humi in quo inhumatum dictum corpus iacebat descendisse, acia funerali detecta primam deprehendimus bitum quo se involvatur colore albo tam patre ac sine debitione ut minime contactu discipulorum, neque venientibus sine timore quam plurimum compressione, nec subnoto inspectione esse corpus eodem tectum et factum nullam omnino spicam, inclusio tam sine involvatur et cum manibus dilataxi non potest, utallo discernendum fuerit ad universum sua cute intactum, sed ex parte ex carne et emacis confectum observavimus, quam si in visis agentis, sed laboranti respectu actu succurreret notavimus, ut pote ad quam febri ab hepatis inflammatione continentur per nosse quidem excoerens cum paulatim pediret ab eodem in apertum hydropem praecipitaret. Tum singulim ejus membra perhydativum in faciem intuentes hinc in colore a se non nihil immutatum dignavimus: intepa tamen cute, capillis et unguibus tam firmiter haerentibus ut exelli non possent, etiam cutis hinc magna vi nobis tentantibus hinc balnea manuumque sustulimus illa quidem inflata ut motis et et modis vigilia hos nervi efflatis et in quibus ad integritatem nihil deperimus, et pedibus et varicosis in visceribus nudo facie albae, quae sicca, perquis incoerens persequimus, ut minime sit abdomen aquarum putredine tanta copia motibus turgidum non modo

Rapport des médecin et chirurgien sur l'incorruption du corps du Père de Bus, 9 mai 1608. Registre du Procès en béatification, Ms. 3048, vol. 1, document n°2, conservé par Avignon Bibliothèques (Ville d'Avignon) - Établissement public communal - Fondation Calvet.

« Nous, docteurs médecins et chirurgien d'Avignon soussignés, élus et députés par l'illustre et révérendissime Archevêque (...) attestons et faisons foi qu'hier huitième jour de mai, nous sommes transportés en la susdite église (...) où nous descendîmes en un lieu souterrain et tombe où gisait le susdit corps, et ayant ouvert le cercueil, rencontrâmes d'abord le linge de couleur noire qui l'enveloppait, tellement pourri et usé qu'il se déchirait au moindre toucher, tout couvert de petits vermineaux noirs ou tignes, hormis toutefois ce qui lui touchait le visage et les pieds. Lequel linge ôté, nous vîmes le corps n'exhalant aucune mauvaïse odeur, enveloppé d'une chemise si entière, que ne pouvant être déchirée avec les mains, il la fallut fendre avec un couteau. Nous remarquâmes ledit corps être entièrement couvert de sa peau, sec, et avec la maigreur que nous lui avons remarquée de son vivant (...). Après quoi, regardant plus particulièrement le visage, nous le vîmes presque nullement changé de sa couleur naturelle, ayant la peau entière, et les poils de sa barbe si fermement attachés à la peau qu'ils ne pouvaient être arrachés quoique nous ayons usé d'un assez grand effort pour ce faire. [Examen suit : des bras, nullement raides, de la poitrine et du ventre, des jambes et pieds, etc.] (...).

De sorte que c'est une chose de grande admiration que ce corps - qui en son vivant avait été tant infirme (...) inhumé dans un tombeau et lieu souterrain fort humide et qui avait cette année été rempli d'eau à cause de la saison hivernale extrêmement pluvieuse (...) - se soit conservé et ait pu résister à tant de causes de pourriture et corruption.

Toutes lesquelles choses nous disons, rapportons, et ce, par notre écrit auquel avons soussigné, certifions le tout contenir vérité. Fait en Avignon le neuvième mai mil six cent huit.

Signé : Chrestien, docteur et professeur de médecine ; Louis Ribère, docteur en médecine ; Emmanuel Trichet, chirurgien.

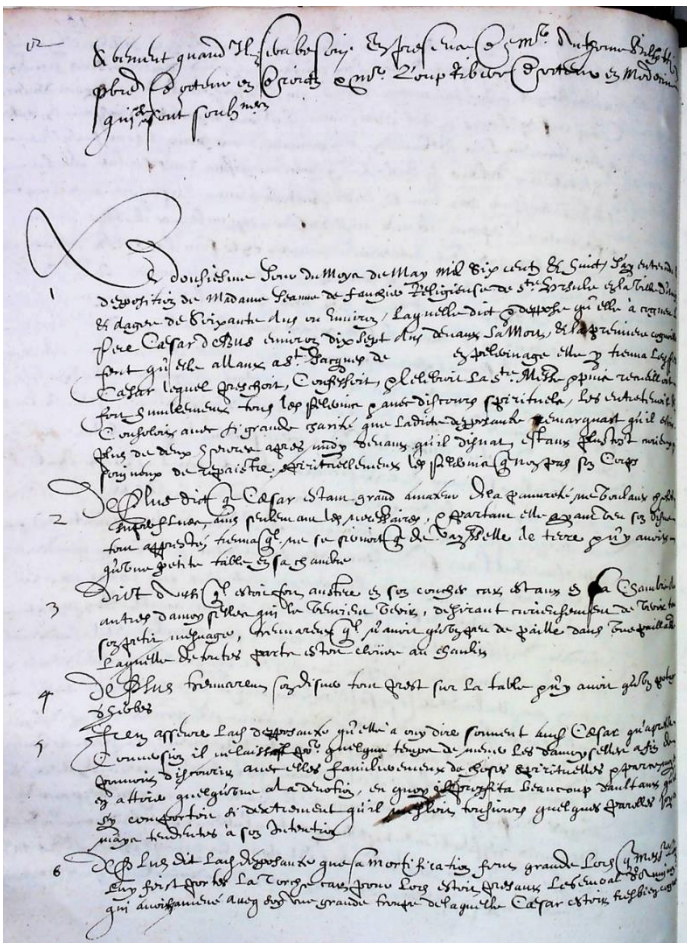
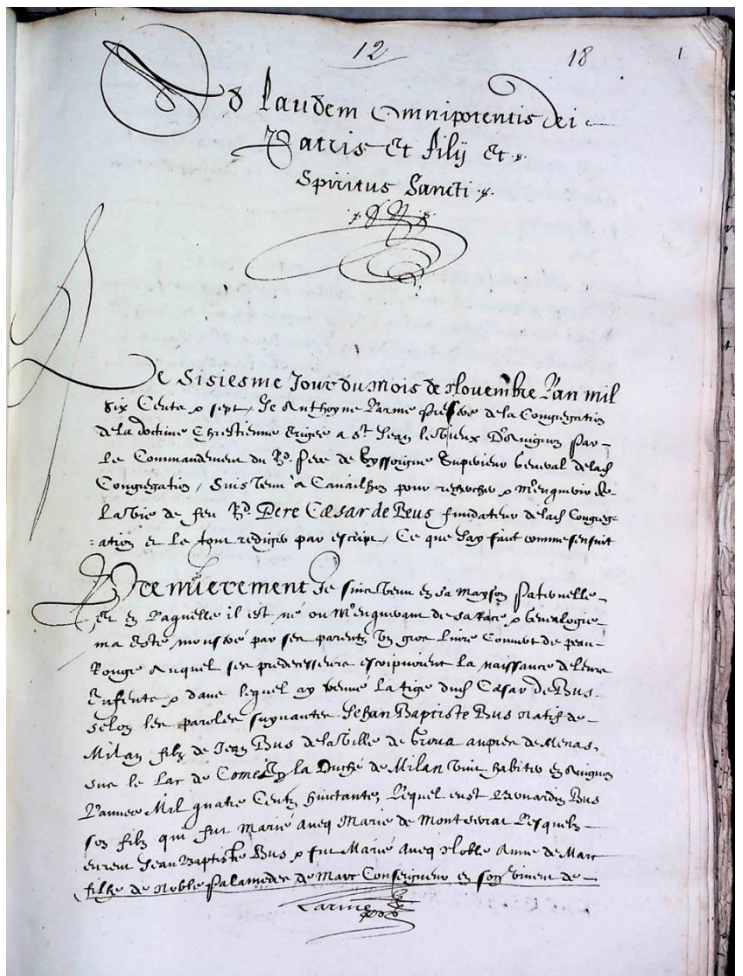
Traduction du latin d'après R. P. Marcel, La Vie du R. P. César de Bus, pp. 316-319.

Procès-verbal de l'enquête menée à Cavailhon par Antoine Larme, doctrinaire et proche de César de Bus, dépêché par le Père Syssoine, Supérieur général de la Congrégation, 6 novembre 1607. Registre du Procès en béatification, Ms. 3048, vol. 1, document n°12, conservé par Avignon Bibliothèques (Ville d'Avignon) - Établissement public communal - Fondation Calvet.

« (...) suis venu à Cavailhon pour rechercher et m'enquérir de la vie de feu Rd Père Caesar de Beus (...)

Premièrement, je suis venu en sa mayson paternelle et en laquelle il est né, où m'enquerant de sa race [lignée] et généalogie, m'a esté monstré par ses parents un gros livre couvert de peau rouge auquel ses prédécesseurs escrivoient la naissance de leurs enfants et dans lequel ay trouvé la tige dudit Caesar selon les paroles suyvantes :

Jehan Baptiste Bus, natif de Milan, fils de Jean Bus de la ville de Grona auprès de Menas sur le lac de Come en le Duché de Milan, vint habiter en Avignon l'année mil quatre cents huictante, lequel eust Bernardin Bus son fils, qui feust marié aveq Marie de Montferat, lesquels eurent Jean Baptiste Bus et feust marié aveq Noble Anne de Marc, filhe de noble Palamède de Marc, conaigneur en son vivant de Chasteauneuf, en l'année mil cinq cents vingt six et le vingt et unième de febvrier, et d'iceulx descendirent treze enfans, le septiesme desquels fust Caesar de Bus, lequel nasquit l'an mil cinq cents quarante quatre et le troisesime febvrier qui estoit le jour de dimanche à neuf heures du matin et fust baptisé en l'église de Cavailhon, son parrin fust Monsieur Anthoyne Bel et Damoysselle Marc sa marraine. »



César de Bus à l'ermitage de Saint-Jacques : déposition de Jeanne de Faucher, Supérieure de la maison de Sainte-Ursule d'Avignon, 12 mai 1608. Registre du Procès en béatification, Ms. 3048, vol. 1, conservé par Avignon Bibliothèques (Ville d'Avignon) - Établissement public communal-Fondation Calvet.

« (...) Laquelle dict et deposite qu'elle a cogneu le Père Caesar de Bus environ dix sept ans devant sa mort [v. 1590] et la première feutqu'elle allant à St Jacques de [Cavailhon] en pelerinage, elle y treuva ledict Père Caesar, lequel preschoit, confessoit et celebrait la Ste Messe et (...) recevoit fort humblement tous les pelerins et avec discours spirituels, les entretenoit, consolait avec si grande charité, que ladite remarquait qu'il estoit plus de deux heures après midy devant qu'il disnat, estant plutost soigneux de repaistre sprituellement les pelerins que non pas son corps. De plus, ledit Caesar estant grand amateur de pauvreté, ne voulant choses superflues, ains seulement les necessaires, et (...) ayant veu son disner tout appresté, treuva que ne se servoit que de vaysselle de terre et n'y avoit qu'une petite table en sa chambre. Dict aussi qu'estoit fort austère en son coucher car estant en sa chambre autres damoysselles qui le venoient voir, désirant curieusement de voir son petit mesnage, trouverent que n'avoit qu'un peu de paille dans une paillasse, laquelle de toutes parts étoit clouée au chaulis. (...) »

Sur la parois d'icelle Paroisse de St. Pierre le pape et son saint p[er]e
 R. P. Cesar de Bus
 Natusque la ville d'Avignon
 a fin d'un Pontificat
 de Cesar de Bus
 1618-13-Mars
 B. CESAR. ORA. PRO.
 ISTA. COM. CAAILION

Délibération du conseil de la communauté pour appuyer auprès du pape le procès en béatification du vénérable César de Bus, 9 mai 1679, BB 18, f° 96 v.

« Sur la proposition du Sieur Dauphin, Consul, disant qu'ayant heu notice que le procès sur la vie, sainteté et miracles du Vénérable Père Caesar de Bus, originaire de ladite cité de Cavaiillon auroit été clos, fermé et scellé par Monseigneur Illustrissime et Révérendissime Archevêque de la ville d'Avignon pour estre envoyé à notre Saint Père le pape et à nos seigneurs les cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites sur la Canonisation des saints. Il semble que la communauté de cete ville de Cavaiillon, par un motif de la gloire de Dieu et de l'honneur de cete dite ville en la persone d'un saint compatriote devoit faire toute sorte de démonstration de joie et mesme requérir notre saint père pour contribuer par ses instantes prières à la béatification de se grand serviteur de dieu soit en actions de grâces des bien faits que cete ville et les particuliers d'icelle ont (xxx) par son intercession soit encore, pour l'honneur qu'en recevra cete communauté en la canonisation d'un saint dont la conversion y a pris sa naissance par tant d'actions de piété qu'il y a exercées particulièrement l'orsque prenant le flambeau à la main il accompagna le Saint Sacrement qu'on portait à un malade et a requis de ce estre délibéré. (...) »



Gravure d'Etienne Desrochers (Paris, rue du Foin près la rue Saint-Jacques), s. d. [1690-1741], Coll. Part.

338 La vie du R. P. Cesar de Bus, vertus de ce bon Pere, & le malin que'il treuvera ce qu'il cherche, & chan ses vertus vne puissance prenie de ses merueilles, es me les merueilles vne diuine approbation des memes vertus, se valant reciproquement l'un l'autre enuers tout homme de b[on] & sain iugement. Or pour tenir & fuire quelque ordre en la liste des miracles operez de Dieu, par l'intercession du Pere de Bus, que l'apportera presnet, prins entre cent cinquante qu'il a desia fais, les deux tiers desquels sont reçeus & verifiez dans l'enquete formelle de la vie le commencez par ceux qu'il a fais sans son vœux, faisant à part le plus-grand de tous, c'est-est, luy-mesme, ainsi que je viens de mon- trer par le discours de la vie.

Valentin Vespe, Notaire à presnet de Cavaiillon, ancien fermier du Pere de Bus, l'estant venu voir un jour qu'il fut en Au- gnon, & luy racontant, les larmes aux yeux, le piteux estat où l'un de ses freres appelle Thomas estoit tombé, ayant perdu le iugement depuis quelque mois, en la vehemen- te attention de quelque facheuse - penise qu'il avoit en durant un temps, le sup- plia de prier pour luy - Allez vous en & ne vous fachez-point (luy dit le Pere, se confiant en la diuine bonte) vous le treuerez gaillard à vostre

Livre VI. Chapitre III. 339
 vostre amorce. La promesse fut veritable, treuante ledit Vespe sur le fait du mesme jour, son frere qu'il avoit baillé le matin en ce piroyable estat, sain & remis de la perte de son iugement, & tout tel qu'il souloit estre auparavant, auquel il a perseveré jus- qu'à la mort, de quoy ledit Valentin fut non moins estonné que joyeux.

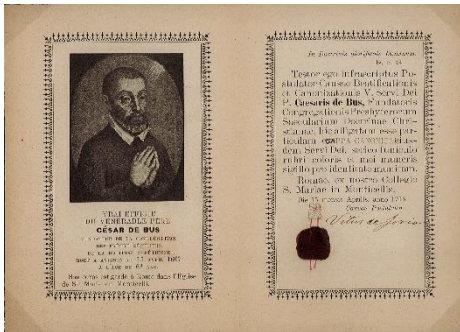
Oriane de Bus, nepee du Pere ayant l'an mil six centz cinq, prins le b[on] d'une grefuse maladie qui luy survint, alloit de son en- trempirant en icelle, à cause de quoy on venoit dire souvent au Pere de l'aller visiter ainsy qu'elle mourroit chascun ingezoit en elle en sebaesteine aimant. Le Pere tou- dé sur le croire qu'il avoit auprès de Dieu, foucra son Medecin de son infirmité, lequel il pouoit fort-fouvent pour elle, respondit toujours, qu'on ne s'en mit pas en peine: car elle ne mourroit-point: Et de finit son esperance ne fut point vain, prenant Or- ne nouvelles forces quelque temps apres, & recourant son en bon-poinct & fanté per- due entièrement.

Il y avoit un ieune enfant de l'age de douze ans, nommé Jean Aubary, natif d'Avignon, atteint d'une playe incurable en la main gauche, toujours remplie de vers, quelque remede dont on eult vsé. Le luy ve- nant

La guérison d'Oriane de Bus, sa nièce, grâce à l'intercession de César en 1605. La Vie du R. P. Cesar de Bus, par le R. P. Marcel, Livre VI, chapitre III, « Des miracles », p. 359, 2° §.



Gravure de Simon Duflos d'après un dessin de Philippe Sauvan, Avignon, Leblond, s. d. [XVIIIe s.], Coll. Part.



Relique, Rome, Santa Maria in Monticelli, 15 avril 1913. Coll. Part. Fragment de la *cappa canonica* (cape de chanoine) de César de Bus, attaché par un fil de soie rouge et authentifié du sceau du Postulateur des causes de la béatification et canonisation de César de Bus.



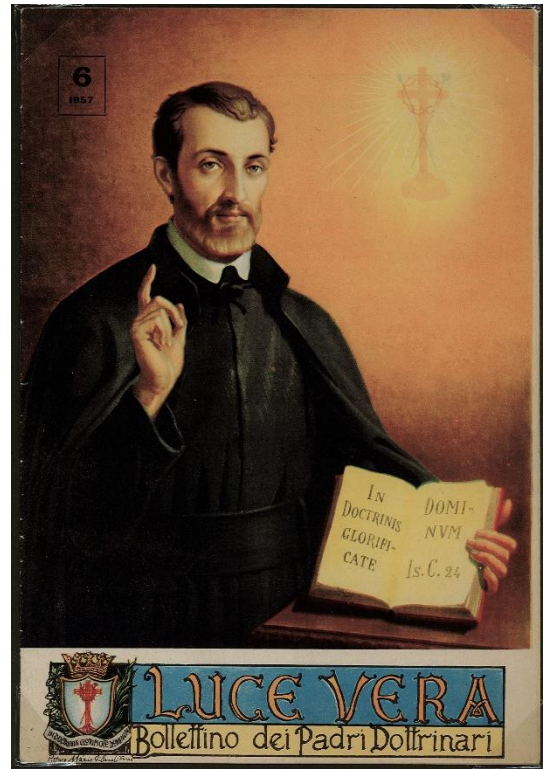
Sceau de la Congrégation, Inventaire des papiers de la maison d'Avignon, 7 juillet & 7 décembre 1667, Archives départementales de Vaucluse, 31 H 1. Légende : ITE. DOCETE. OMNES. GENTES (« Va et enseigne à toutes les nations ») d'après l'exhortation de Jésus aux apôtres (Evangile selon saint Mathieu, 28).



Imprimé célébrant le 4^e centenaire de la naissance de César de Bus, texte de L. Micas, s. I. [Cavaillon], 1944, 1P1.

Luce Vera, n°11-12, nov.-déc. 1957. Bulletin édité par les Pères Doctrinaires, Rome. 8 S 79.

Ce numéro double rend compte des cérémonies de commémoration du 350^e anniversaire de la mort de César de Bus, qui se déroulèrent en novembre, tant à Cavaillon, où le Curé Chaumont reçut le Supérieur général de la Congrégation, le R. P. Carlo Rista, qu'à Rome, en les églises de Santa Maria in Monticelli et San Luigi dei Francesi. *Luce Vera* est toujours diffusé aujourd'hui par la Congrégation.



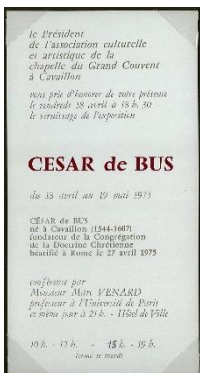
Béatification de César de Bus : audience du pape Paul VI à la délégation cavaillonnaise. Rome, 15 avril 1975. 8 S 86 / 8 Fi 338.

Le Maire de Cavaillon, Fleury Mitfiot, et son épouse, remettent au souverain pontife la médaille de la ville (voir ci-après) et un exemplaire de l'ouvrage de Mgr Amourier : « *César de Bus : images de sa vie* », Cavaillon, Mistral, 1975. Au second plan, le Père Pierino Centi, *postulatore* (postulateur de la cause de béatification).

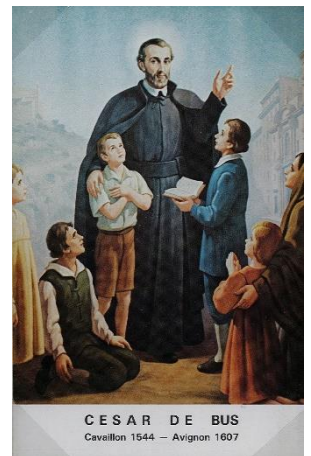


Béatification de César de Bus : médaille de la ville en or, offerte au pape Paul VI. Photographie Studer, Cavaillon, avril 1975, 36 W 22.

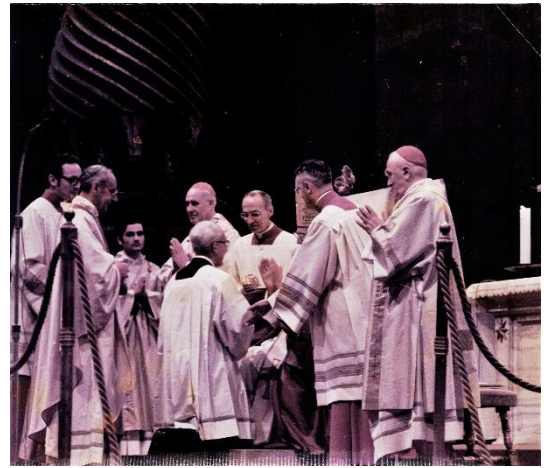
Légende : « CAVAREA CIVITAS / PAULO VI PONTIFEX MAXIMUS / CAESAR de BUS concivis et beatus in fide ». *La Ville de Cavaillon à Paul VI, souverain pontife. César de Bus [notre] concitoyen et saint dans la foi.*



Cérémonies cavaillonnaises pour la béatification de César de Bus (18 avril-19 mai 1975) : exposition réalisée à la chapelle du Grand-Couvent par André Dumoulin, conservateur des Musées ; conférence du Pr. Marc Venard à l'Hôtel de ville ; concert des musiciens de l'Ecole de musique en la cathédrale, 36 W 22. Le 14 février, le conseil municipal avait officiellement dénommé les escaliers de la colline Saint-Jacques : « Montée César de Bus ».



Carton d'invitation pour la cérémonie d'installation à Cavaillon des Pères Doctrinaires Baptiste Previtali, Jean-Baptiste Carnevale-Gare, Adair Diniz et François Balzola, dimanche 6 octobre 1985. 8 S 79.



Béatification de César de Bus en la basilique Saint-Pierre de Rome, dimanche 27 avril 1975. Photographies, collection particulière.

Devant près de 30 000 fidèles, dont une importante délégation cavallonnaise présidée par le Maire Fleury Mitiffiot, la messe est concélébrée par le pape Paul VI et Mgr Eugène Polge, archevêque d'Avignon. À leurs côtés, le P. Giovanni Perizzolo, Jean Hermil, évêque de Viviers, Jean de Cambourg, évêque de Valence, Ovidio Lari, évêque d'Aoste, et le Père Pierino Centi, postulateur de la cause.

La basilique Saint-Pierre à l'heure de la Provence

« Provençau e catouli — Nosto fe, nosto fe n'a pas fali — Canten touti trefouli — Provençau e catouli ». Le vieux chant provençal entonné par près d'un millier de pèlerins du Midi de la France a retenti hier dimanche dans Saint-Pierre illuminé où Paul VI venait de proclamer Bienheureux le Cavallonnais César de Bus (1544-1607), devant près de 30.000 fidèles émus.

À l'issue de la cérémonie qui a duré plus de deux heures, le Pape qui paraissait en excellente forme, s'est entretenu avec les représentants de la France : MM. Gérard Amanrich, ambassadeur près le Saint-Siège, Fleury Mitiffiot, maire socialiste de Cavailon, Mgr Eugène Polge, archevêque d'Avignon qui avait eu l'honneur de concelebrer la messe à l'autel pontifical avec Mgr SS. Jean Hermil, évêque de Viviers, Jean de Cambourg, évêque de Valence et Ovidio Lari, évêque d'Aoste. « Quel plaisir d'honorer de nouveau un Français » a dit le Saint-Père en faisant allusion à la récente béatification de la Mère Marie-Eugénie Milliet de Brou.

À l'issue de la cérémonie, M. Mitiffiot a déclaré à l'A.F.P. : « J'ai été très heureux d'entendre le nom de Cavailon prononcé plusieurs fois par Paul VI dans son homélie au cours de la messe. J'ai été également heureux de l'entendre à l'issue de la messe m'exprimer ses vœux pour mes concitoyens ».

Le maire de Cavailon a offert à Paul VI une médaille commémorative en or reproduisant notamment les principaux monuments historiques de la ville.

De son côté, Mgr Polge archevêque d'Avignon, a déclaré : « Vous imaginez facilement mon émotion en célébrant cette messe en présence du Saint-Père ».

Fondateur des Frères de la Doctrine chrétienne, dits doctrinaires, César de Bus a été, un ardent défenseur de la doctrine catholique. Dans son homélie, le chef de l'Eglise a montré l'actualité d'un César de Bus, « en une période où le monde, comme jadis, est en crise, où la plupart des valeurs, même les plus sacrées, sont inconsidérément remises en question au nom de la liberté. »

Auparavant Paul VI avait cité les humbles artisans de la conversion du brillant et mondain César de Bus : Louis Guyot, tailleur et sacristain de la cathédrale de Cavailon, l' « étonnante Antoniette Reveillade », une analphabète, le jésuite Pequet...

L'odyssée spirituelle de César de Bus est retracée dans un ouvrage très vivant de Mgr Pierre Amourier, vicaire général d'Avignon, qui a assisté à la cérémonie avec Mgr Jean Cadillac, auxiliaire d'Avignon. Quant à M. André Dumoulin, conservateur départemental des musées à Cavailon, il a évoqué pour l'A.F.P. la famille de César de Bus dont 17 parents assistaient à la cérémonie d'hier. On en trouve à Manosque, en Belgique, et jusqu'en Suède et en Norvège.

La famille de César de Bus est originaire de Come, en Italie, où elle portait le nom de « Bussi ». Elle suivit les papes à Avignon, au Moyen-Age. César de Bus lui-même était un gentilhomme accompli, frère du commandant de la garde de Charles IX.

Il combattit les protestants dans les milices du marquis des Taillasses et du duc de Tende, avant de se convertir et de devenir religieux.

Sa fête sera célébrée désormais le 15 avril.

Article paru dans le quotidien « Le Provençal », 28 avril 1975, dossier de presse, Cabinet du maire, 36 W 22.

PROGRAMME

Dimanche 20 Avril
En fin d'après-midi : DEPART des gares d'Orange, d'Avignon, de Montélimar et de Valence.

Lundi 21 Avril
Dans la matinée : ARRIVEE à ASSISE. Transfert de la gare aux différents logements.
Après-midi : VISITE de Ste Claire - Place de la Commune - Le Sacro Covento - VISITE et CELEBRATION à la Basilique St. François.

Mardi 22 Avril
Matin : VISITE des Carceri.
Après-midi : VISITE et CELEBRATION à la Portioncule - Transfert à la gare et continuation sur Rome.

Mercredi 23 Avril
Matin : VISITE de St Pierre - Célébration et audience pontificale.
Après-midi : VISITE GENERALE DE ROME.

Jeudi 24 Avril
Matin : VISITE et CELEBRATION à l'Eglise Ste Sabine.
Après-midi : VISITE DE LA ROME ANTIQUE : Forum, Colisée, Palatin, Panthéon.

Vendredi 25 Avril
Matin : VISITE et CELEBRATION à St Jean de Latran - Musées du Vatican.
Après-midi : VISITE de St Clément - Ste Praxède et Ste Pudencienne.

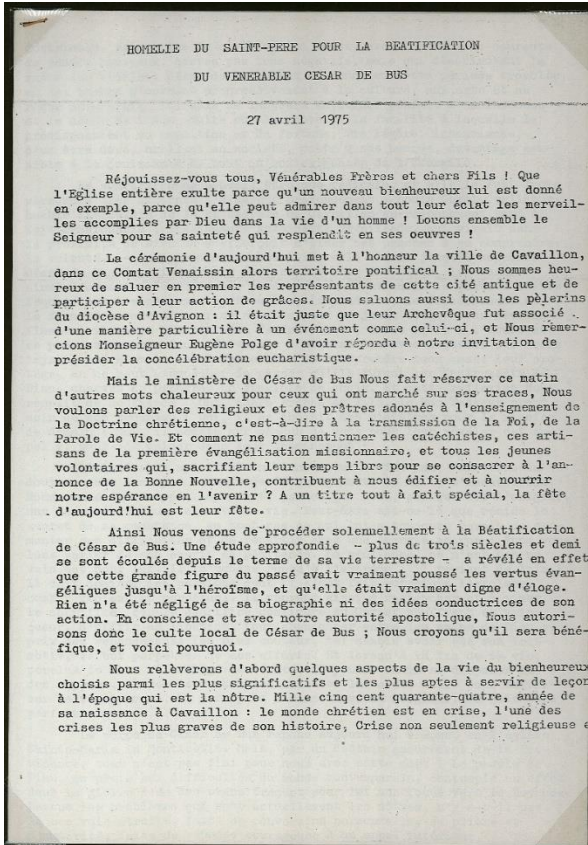
Samedi 26 Avril
Matin : VISITE et CELEBRATION à St Paul hors les Murs.
Après-midi : EXCURSION FACULTATIVE à Tivoli ou Ostie.

Dimanche 27 Avril
Matin : A St Pierre, BEATIFICATION du Vénérable César de Bus.
Après-midi : LIBRE.

Lundi 28 Avril
Matin : CELEBRATION : — pour le diocèse de Valence à la catacombe de St Sébastien. — pour le diocèse de Viviers à la catacombe de Ste Domitille. — pour le diocèse d'Avignon à la catacombe de St Calixte.
En fin de journée : transfert à la gare pour le retour.

Mardi 29 Avril
Dans la matinée : ARRIVEE en gare d'Avignon, d'Orange, de Montélimar et de Valence.

Programme du pèlerinage interdiocésain (Avignon, Valence, Viviers) à Assise et Rome à l'occasion de la béatification de César de Bus, 20-29 avril 1975. 36 W 22.



Texte de l'homélie du pape Paul VI, Saint-Pierre de Rome, 27 avril 1975. 36 W 22.

L'enseignement de César de Bus (p. 3) : « Les paroles sont simples ; les formules, peu nombreuses, sont bien frappées et faciles à retenir. Autour de ce schéma vient se greffer une prédication pétrie d'Écriture Sainte, adaptée aussi afin que les notions apprises ne restent jamais sans suite, et qu'elles se traduisent dans l'attitude spirituelle et dans la manière d'agir, dans la vie en un mot. »

Le 26 mai 2020, le pape François reconnaît comme authentique un miracle attribué à l'intercession de César de Bus et signe le décret de sa canonisation. Il sera solennellement proclamé saint à Rome, le 15 mai 2022.

« **Le Vénérable César de Bus, Fondateur de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, mort à Avignon le 15 avril 1607** », dessin de Philippe Mondelli, gravure de Ferdinand Franceschelli, s. d. [XVIII^e siècle], coll. particulière.



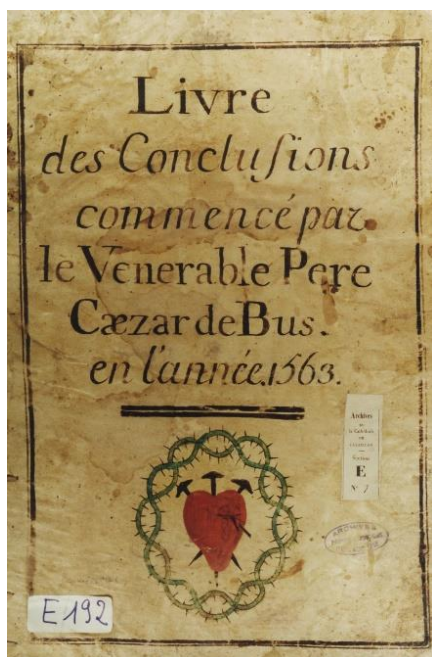
Vatican News, 27 mai 2020.

« Ce mardi 26 mai, au cours de l'audience accordée au cardinal Angelo Becciu, préfet de la congrégation pour les Causes des Saints, le Pape François a autorisé la publication de huit décrets reconnaissant plusieurs miracles et martyres.

Le bienheureux père César de Bus, fondateur de la congrégation des Pères de la Doctrine chrétiennes, les doctrinaires, né le 3 février 1544 à Cavailon, en Provence, et mort en Avignon le 15 avril 1607, s'est vu attribuer un miracle et sera donc canonisé.

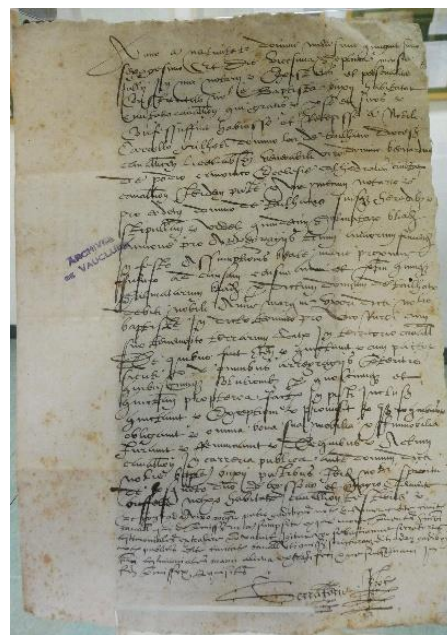
Idem pour le bienheureux Charles de Foucauld, né à Strasbourg le 15 septembre 1858 et mort à Tamanrasset en Algérie le 1er décembre 1916, et pour la bienheureuse Maria Domenica Mantovani, cofondatrice et première supérieure générale de l'institut des Petites Soeurs de la Sacré Famille, née le 12 novembre 1862 et décédée le 2 février 1934 à Castelletto di Brenzone. »

Documents présentés en vitrines



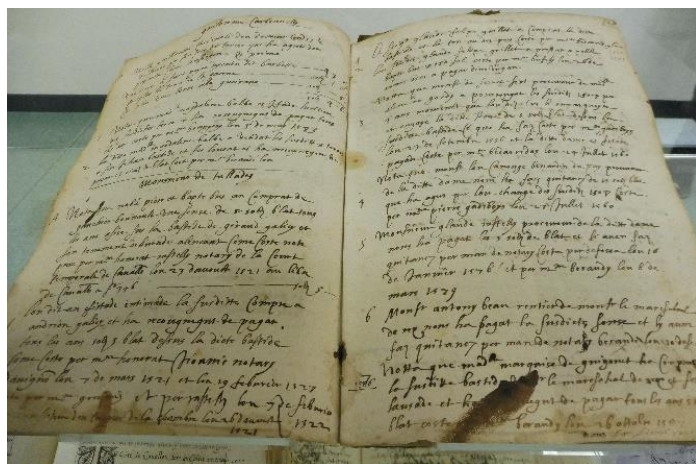
Livre de la confrérie des Pénitents noirs de Cavailion, 1563-1659, Archives départementales de Vaucluse, 5 E 100.

La confrérie des Pénitents noirs, fondée en 1539 sous le signe des Cinq plaies de Notre-Seigneur, serait la plus ancienne des trois confréries de pénitents de Cavailion (avec les blancs et les gris). À leur création, les Pénitents noirs sont installés dans l'église et sous la conduite des Dominicains, avant de s'établir en 1561 dans une chapelle indépendante dédiée à saint Etienne premier martyr (rue Saint-Etienne, act. Rue Raspail). En 1563, le jeune César de Bus, âgé de 19 ans, en est le sous-prieur. Une note postérieure indique que « les Pénitents noirs [lui] sont redevables de leur bonne conduite » car « il leur dressa des statuts écrits de sa propre main ».



Acquit de noble Baptiste de Bus à noble Charles de Grilhet, 27 juillet 1560. Archives départementales de Vaucluse, Fonds des Doctrinaires, Succession de MM. De Bus, 1533-1722, 31 H 72.

Charles de Grilhet, seigneur des Taillades est représenté par noble Bernardin du Puy, chanoine de la cathédrale, son procureur : l'acte porte sur le versement d'une *annone* (droit seigneurial en nature) de quinze saumées de blé le jour de l'Assomption de la Vierge. Acte dressé dans la rue publique [Grand rue], devant la maison de Baptiste de Bus, par le notaire Serratoris.



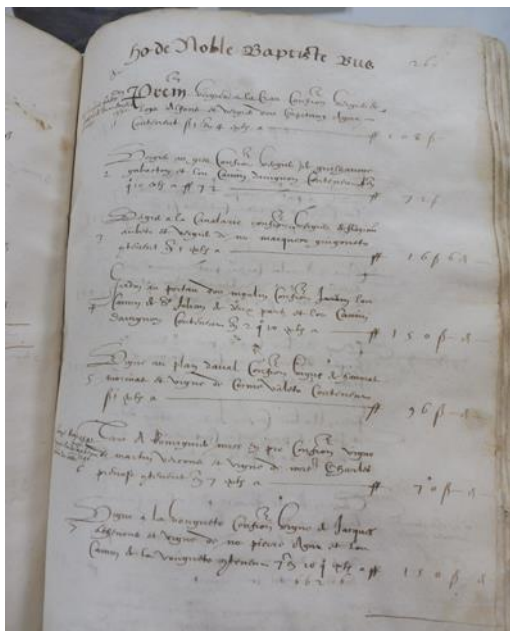
Livre des cens de Cavailion de la famille de Bus, tenu par Pierre de Bus à la suite de son père, Baptiste de Bus, et de son grand-père, Bernardin de Bus. Archives départementales de Vaucluse, 1581-1653, 31 H 73.

« Recueil des sances de Cavailion tant en blé que en argent, prises sur le livre appelé de Cavallon et petit livret blanc ensemble les recogneissances faictes jusques au présent jour premier de janvier 1581 ». Titre postérieur : « Livre provençal contenant divers mémoires touchant les nouveaux beaux, reconnaissances et autres titres concernans les directes des Mrs de Bus ». Mentions d'actes remontant à la fin du XVe siècle ; quelques annotations jusqu'en 1653. Table par prénoms aux premiers feuillets. Aux feuillets 110 v° et 111, les parts de Pierre, César et Alexandre de Bus sont identifiées. Actes rédigés en provençal.

Aux feuillets 19-20, les senses dus par les seigneurs des Taillades indiquent par ex. : « Nota que noble Pierre et Baptiste Bus an comprat de Gauchier Bounault une sense de [5 sols] blat tous les ans, assise sur la bastide de Giraud Galicy et son tènement, delivrade à l'encant, come coste note prese par Me Honorat Rastelly, notary de la court temporele de Cavallon lou 23 d'avoust 1521 au livre de Cavallon a f° 346. »

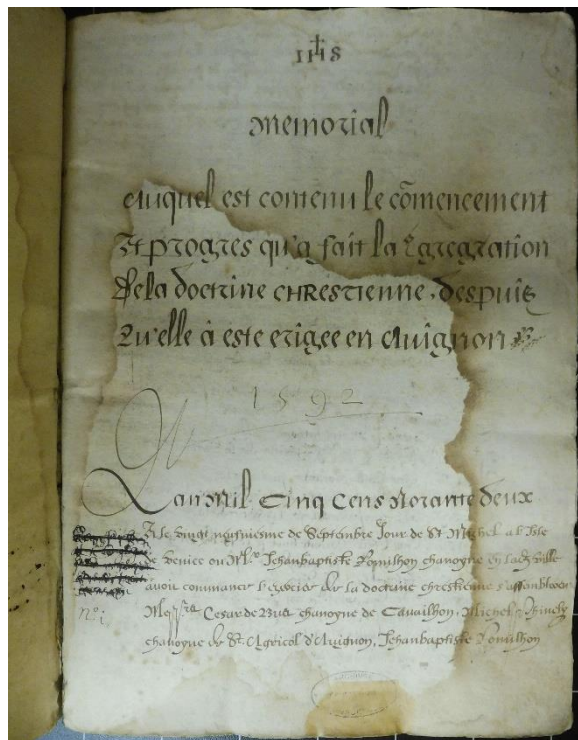
La bastide de Galice (aujourd'hui La Merlétede à Cheval-Blanc) acquise par Claude Philippe de Grilhet en 1550, passe à son épouse Hélène de Gondi puis à Albert de Gondi, maréchal de Retz (après 1579).

En 1545, Claude Philippe Grilhet, natif de Bourg-en-Bresse et établi en Avignon, époux de Françoise de Pérussis, acquiert le château et la moitié de la seigneurie des Taillades de Jean d'Ancezune, Abbé de Saint-Ruf. Son fils Julien, grand négociant avignonnais, épouse Hélène de Gondi, sœur du duc de Retz. Leur fils, Charles, héritier de la moitié de la seigneurie en 1554, la complète par l'acquisition de la seconde moitié en 1561, auprès de Jean de Brancas, seigneur de Céreste. Un très beau retable de l'église Saint-Agricol d'Avignon, anciennement attribué à Simon de Châlons, représente la famille Grilhet : Claude-Philippe & Charles d'une part, Julien et Hélène d'autre part. A la mort de Charles (siège de Poitiers, 1569), la seigneurie passe à sa mère puis à son oncle maternel, Albert de Gondi, duc de Retz. En 1586, Marquise Guignonet, épouse de Lambert Rastelli, notaire de Cavailion et dame d'honneur des reines de France, l'acquiert du duc de Retz.



Biens des héritiers de noble Baptiste Bus, Livre cadastre du terroir de Cavillon, dressé en 1582, CC 2.

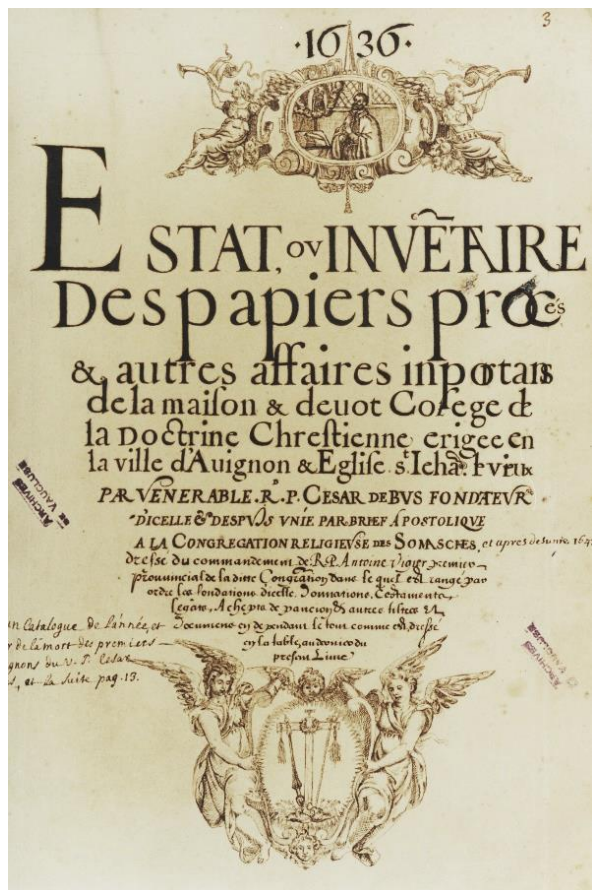
Outre une maison d'habitation au quartier de la Grand-Rue (proche les Bénédictines ?), la famille possède une *maison, étable et fenière* dans une traverse. Les terres consistent en vergers aux quartiers de la Crau, du Grès, de la Cavalerie, du Temple ; en jardins au portail du Moulin et au Bosc ; en vignes au Plan-d'Aval, à la Lause, à la Voguette ; en prés à Romiguiet, aux Taillades, aux Arcoules, au Bosc, à Rivale ; enfin, deux bastides, l'une en *tâpi* (terre battue, pisé), sans précision de lieu et l'autre dans l'un des jardins.



« Mémorial auquel est contenu le commencement et progrès qu'a fait la congrégation de la doctrine chrestienne depuis qu'elle a été érigée en Avignon », 1592-1618. Archives départementales de Vaucluse, 31 H 92.

Ce registre, acquis par les Archives départementales en 2003, est le seul document conservé qui soit contemporain des débuts de la Doctrine chrétienne, comme l'attestent les signatures originales apposées en plusieurs folios. Il a été tenu sous forme de récit chronologique ; puis de 1602 jusqu'en 1612, il a servi pour la réception de nouveaux membres et pour écrire les délibérations de la congrégation. D'autres pages sont réservées au nécrologe des pères et frères décédés de 1600 à 1618, des filles de sainte Ursule décédées et ensevelies dans l'église (1601-1604), aux aumônes et dons reçus depuis la fondation en 1593, aux pensions, rentes et donations depuis 1597 jusqu'à 1614, avec un état des services et des messes. Quatre autres registres de délibérations, prenant la suite de 1617 à 1733 ont été conservés.

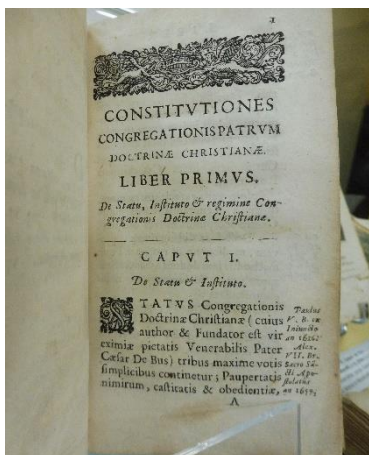
Notice rédigée par les Archives départementales de Vaucluse.



« Estat ou Inventaire des papiers, procès et autres affaires importants de la maison et dévot collège de la Doctrine chrestienne érigée en la ville d'Avignon », 1636-1688, Archives départementales de Vaucluse, 31 H 1.

Dressé sous le successeur de César de Bus, le Père Antoine Vigier, ce registre recense les titres de fondation, les règles de la congrégation et les donations à l'origine de la maison de la Doctrine chrétienne. Puis tous les contrats, baux, achats de pensions et donations enregistrés ou reçus par la communauté en pleine expansion dans toute la France méridionale notamment. Belle page de titre, ornée d'une vignette représentant – assez fidèlement – César de Bus en prière devant une apparition de la Vierge ainsi que les armoiries de la Congrégation, figurant les instruments de la Passion.





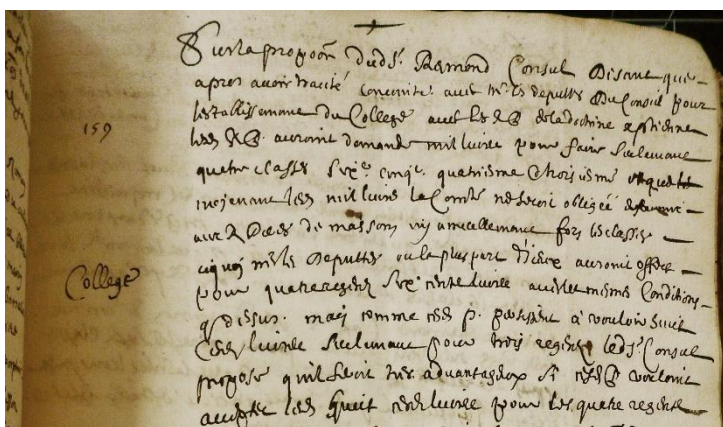
« Constitutiones congregationis patrum doctrinae christianae in capitulo generali (...) », Paris, Georges Josse, 1673, 182 p. Archives départementales de Vaucluse, 31 H 2.

- Livre I : Statuts, institution et règle
- Livre II : Vie spirituelle
- Livre III : Discipline.



Délibération du conseil de la communauté, "Sur la béatification du R. P. Mr César Bus", 15 mars 1615, BB 10, f° 127.

"Sur la proposition faite par le dict sieur consul Rey disant que le commun bruit seroit que Monseigneur illustrissime et révérendissime l'archevesque d'Avignon doibt procéder et fere enqueste sur la saincte vie, mort et des miracles opérés par l'intercession du R. P. Caesar de Bus, natif de ceste ville et jadis chanoyne de l'église cathédrale d'icelle, fondateur de la Doctrine chrétienne érigée en la ville d'Avignon, et qu'il jugeroit estre expédiant de recommander au nom de toute la ville et supplier mon dict seigneur illustrissime archevêque vouloir affectionner ladite affaire de béatification et y apporter toute dilligence requise."



Délibération du conseil de la communauté sur l'établissement d'un collège confié aux Pères de la Doctrine chrétienne, 17 août 1681, BB 18, f°158 v.- 160.

Par devant le viguier s'est assemblé en la salle haute de la maison commune le Triple conseil (conseil extraordinaire) de la ville à l'effet de délibérer sur les conditions d'octroi des classes du collège de Cavaillon aux Pères de la Doctrine chrétienne.

A ces derniers qui demandaient mille livres pour fournir à la ville 4 régents (maîtres), les conseillers proposent 600 livres pour 3 régents seulement. Après de sévères tractations, et d'après débats des conseillers, on s'accorde finalement sur 800 livres pour 4 régents, la ville fournissant les locaux du collège, (4 classes de la 6^e à la classe de rhétorique, sises dans la maison consulaire) « jusqu'à ce qu'ils [les PP. de la D. C.] soient entierement établis en ladite ville. »

Jacques THOMAS, Discours panégyrique (sic) sur l'antiquité de la ville de Cavaillon (...), 1616, 1 S 19.

Jacques Thomas (ou Thomassi), natif de Guillestre, rencontra César de Bus dès 1578 chez les Jésuites d'Avignon. Il fera partie des compagnons des premières heures de la Doctrine chrétienne (il est l'un des 12 fondateurs) avant de s'en détacher en 1602 pour créer avec J.-B. Romillon, cousin de César, l'ordre de l'Oratoire provençal. En 1616, il est chanoine théologal de la cathédrale.

Dans ce manuscrit, acquit par la ville en 2008, il associe l'antiquité de la ville et la physionomie du Mont-Calvaire (colline Saint-Jacques ou Mont-Caveau), semblable au Mont des Oliviers où Jésus subit le calvaire.

Il y évoque le premier chemin de croix de Saint-Jacques, créé par l'évêque Pompée Rochi "avec l'assistance du b[ienheureux] p[ère] de Bus".

Réalisées modestement en plâtre en 1585 par le premier de la dynastie des Grangier (sculpteurs des somptueux décors de la cathédrale au siècle suivant), les "chapelettes" de ce chemin de croix furent rapidement ruinées. Jacques Thomas s'employa à les remplacer par des oratoires en pierre de taille, sollicitant tout ce que la ville comptait de riches et de dévots.

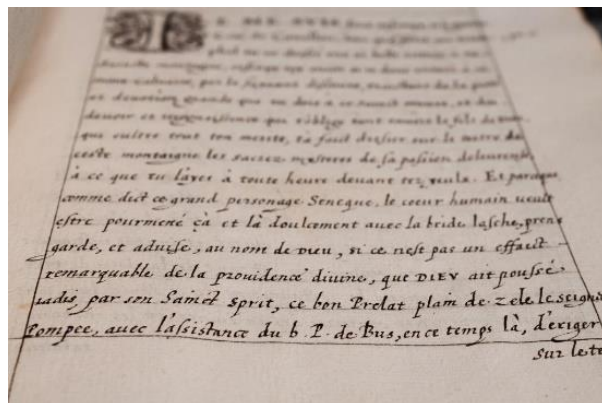
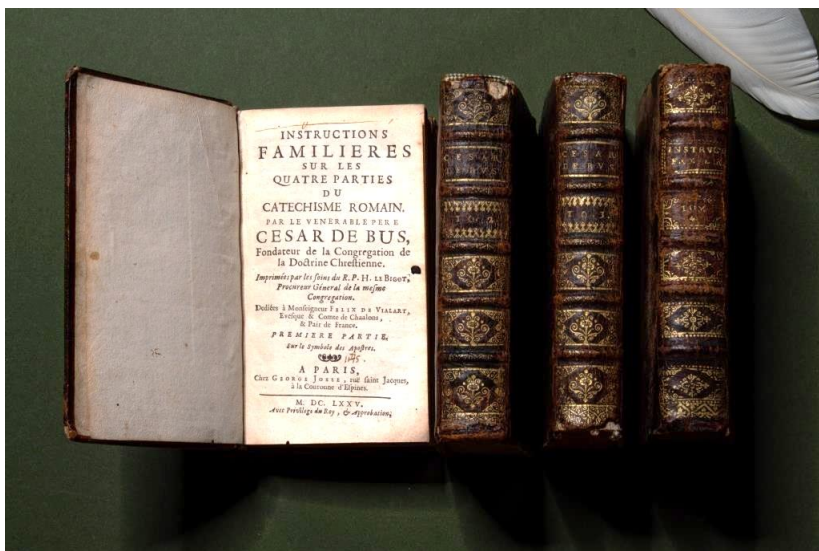


Photo AlmaStudio, Avignon.

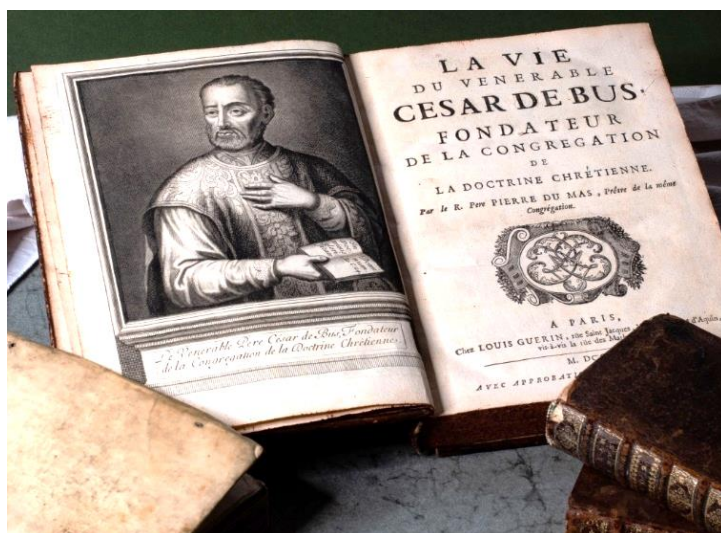


Les quatre volumes des "Instructions familiares sur les quatre parties du catéchisme romain, par le Vénérable Père César de Bus", Paris, Georges Josse, 1675 et Lyon, Molin, 1685. Collections Marc Venard (Vol. 1 à 3) et Emmanuel Muheim (vol. 4), 28552-54, 19S10.

Le Professeur Marc Venard (1929-2014), grand spécialiste de la Contre-Réforme et grand ami de Cavailon, légua une partie de sa bibliothèque à l'association *Kabellion* dont la biographie de C. de Bus par le Père Marcel (1633) et ces 3 volumes des *Instructions familiares* : "J'ai promis aux prêtres et aux habitants de Cavailon de leur donner ce livre après ma mort. On pourra y joindre les 3 volumes de la Doctrine chrétienne par César de Bus, 20 février 2001."

Photo AlmaStudio, Avignon.

Portrait de César de Bus par Guillemin, 1748.
Tableau affecté à la cathédrale (sacristie), Fondation Calvet.
 Légende : V . CAESAR DE BUS CAVALLICENSIS . FUNDATOR
 CONG[GREGATIO]NIS DOCTRINAE CHRIST[I]ANAE . OBIIT AN.
 1607 . AETAT[IS] . 63.



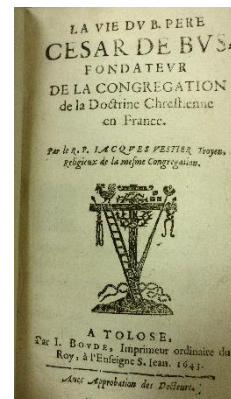
R. P. Pierre du MAS. Vie du vénérable César de Bus,
 Paris, Louis Guérin, 1703, 434 p., 2 S 12.

Photo AlmaStudio, Avignon.

La Vie du R. Père César de Bus, fondateur de la Doctrine chrestienne, érigée en Avignon, nouvellement unie à celle des clercs réguliers de Somaque (...) par le Père I. Marcel, religieux de la mesme congrégation. Lyon, Claude Morillon, 1619. 433 p., don du Pr. Marc Venard, Fonds Kabbellion, 28551

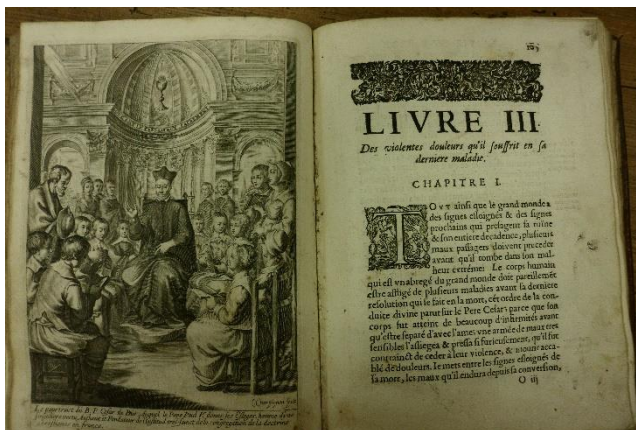
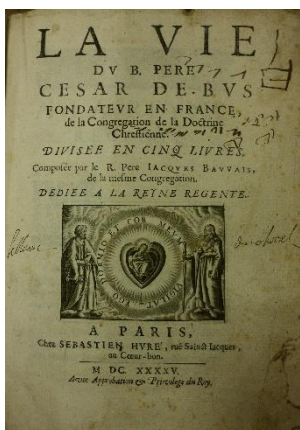
Chapitre V : « Retraite du Père César en l'Hermitage de Saint-Jacques ».

La Vie du B. Père César de Bus fondateur de la Congrégation de la Doctrine chrestienne en France, par le R. P. Jacques Vestier, Troyen, religieux de la même congrégation. Toulouse, I. Boude, 1643, Coll. Part.

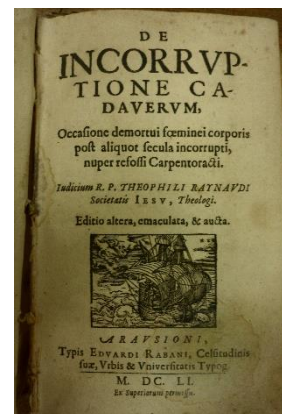


La Vie du B. Père César de Bus fondateur de la Congrégation de la Doctrine chrestienne, en cinq livres, par le R. Père Jacques Bauvais, de la mesme Congrégation. Paris, Sébastien Hure, 1645, Coll. Part.

Ouvrage orné de trois gravures de XXX Charpignon : César de Bus en prière ; Notre-Dame de Pitié apparaissant à César en oraison ; le R. P. de Bus enseignant les grande et petite doctrines.

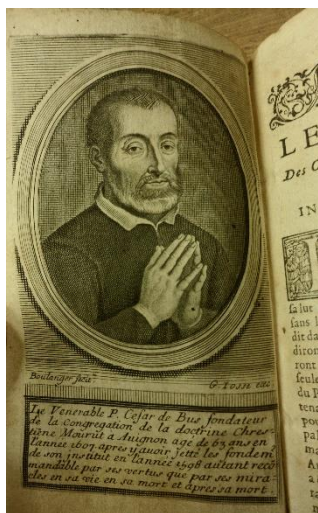


De incorruptione cadaverum (...), par le R. P. Théophile Raynaud, de la Compagnie de Jésus, théologien, Orange, Edouard Raban, 1651, Coll. Part



Instructions familières sur les quatre parties du catéchisme romain, par le Vénérable Père César de Bus, Fondateur de la Congrégation de la Doctrine chrestienne, imprimées par le R. P. H. Le Bigot, Procureur général de la mesme Congrégation : seconde partie, Sur les Commandements de Dieu, Paris, Georges Josse, 1666, Coll. Part.

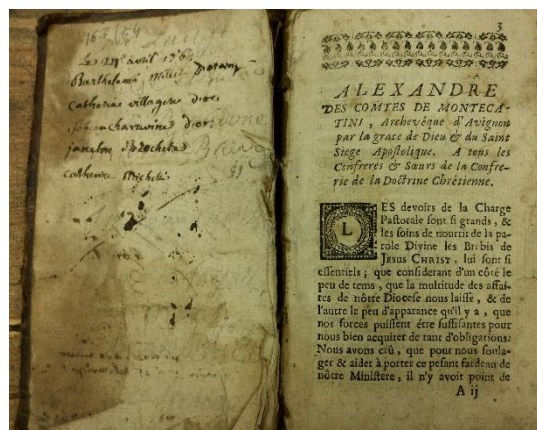
Portrait de César de Bus par Boulanger : « Le Vénérable P. César de Bus, fondateur de la Congrégation de la doctrine chrestienne, mourut à Avignon âgé de 63 ans en l'année 1607 après y avoir jetté les fondements de son Institut en l'année 1598, autant recommandable par ses vertus que par ses miracles en sa vie en sa mort et après sa mort. »

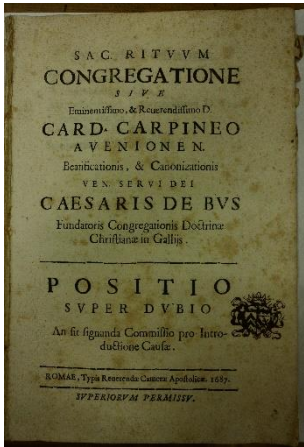


Abrégé de la Vie du Vénérable Père César de Bus, approuvé par les théologiens de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, Astier, ex-supérieur général, Aillaud, Recteur de la Maison d'Avignon, s. l., 1669, Coll. Part.

Le Catéchisme du Concile de Trente, 3^e édition, Paris, Desprez et Pralard, 1686, Coll. Part.

Ordonnance de l'archevêque d'Avignon Alexandre de Montecatini, 1687. Recueil de textes relatifs à la congrégation, s. l. n. d. (lacune page de titre). Coll. part.

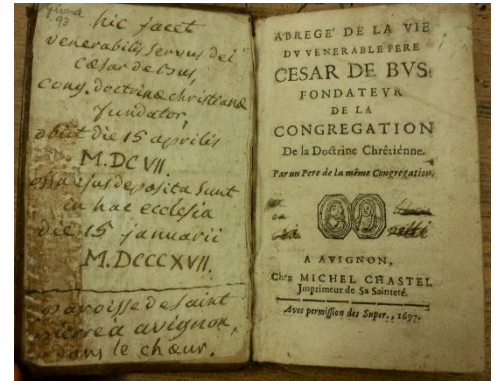




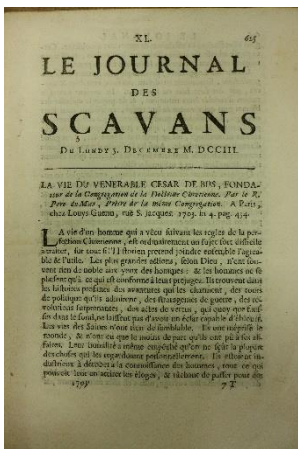
Congrégation des rites, *Sacra rituum Congregatione sive eminentissimo & Reverendissimo Card. Carpineo Avenionen. Beatificationis, & Canonizationis Ven. Servi Dei Caesaris de Bus, Fundatoris Congregationis Doctrinae Christianae in Gallis*, Rome, Imprimerie de la Révérende Chambre apostolique, 1687, Coll. Part.

Catéchisme du Concile de Trente, Paris, Pépingue, 1688, Coll. Part.

Abrégé de la vie du vénérable père César de Bus, Fondateur de la Congrégation de la Doctrine chrétienne, par un père de la même congrégation, Avignon, Chastel, 1697, Coll. Part.

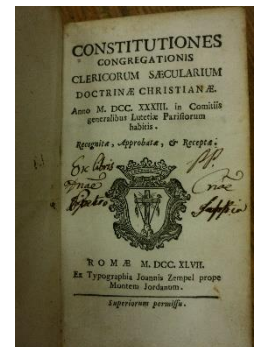


En garde, copie manuscrite de l'inscription tumulaire de César de Bus en l'église Saint-Pierre d'Avignon : « *Ici repose le vénérable serviteur de Dieu Caesar de Bus, fondateur de la congrégation de la doctrine chrétienne, décédé le 15 avril 1607 ; sa dépouille mortelle fut transférée en cette église le 15 janvier 1817.* »

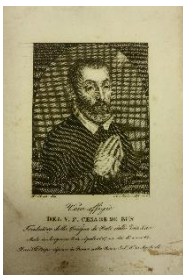


Critique de l'ouvrage du R. P. du Mas, *La Vie du vénérable César de Bus (...)*, Paris, Guérin, 1703, parue dans la revue « *Le Journal des sçavans* », 3 décembre 1703, Coll. Part. Ce périodique littéraire et scientifique, le plus ancien d'Europe, est toujours édité aujourd'hui.

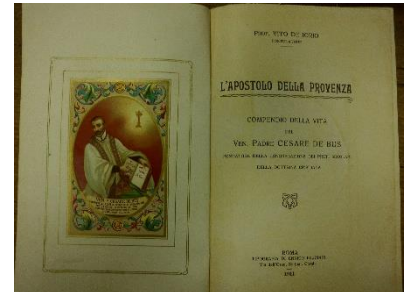
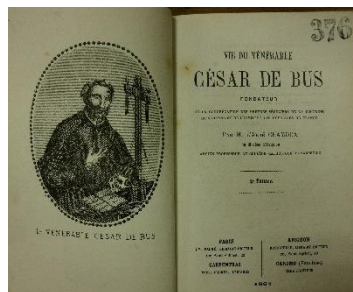
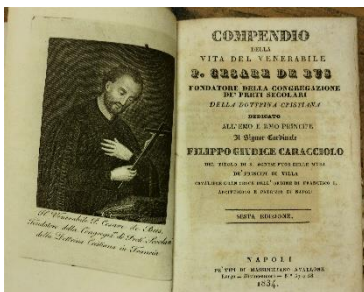
Constitutiones congregationis clericorum saecularium Doctrinae christianae, Rome, Zempel, 1747, Coll. Part.



Vera effigie del V. P. Cesare de Bus (...), Gravure de N. Bozzi et A. Manelli, s. d. (XIXe s.), Coll. part. « *Il cui venerabile corpo riposa in Roma nella Chiesa di Santa Maria in Monticelli* ».



Florilège d'éditions consacrées à César de Bus, France et Italie, 19e et 20e siècles, Coll. part.



César de Bus : images se sa vie : Cavaillon 1544, Avignon 1607, Rome 1975 par Mgr Pierre AMOURIER, Cavaillon, Imprimerie Mistral, 1975, 32 p., 28588.

Plaquette imprimée et offerte au pape à l'occasion de la Béatification de César de Bus : 26 exemplaires tirés sur vélin d'Arches identifiés de A à Z : exemplaire K.

Manuscrits conservés par la Maison-mère (Sta Maria in Monticelli), microfilmés en 1993 et numérisés en 2021. 1 S 11 / 1 NUM.

- "Mémoire de tous les écrits que feu nostre père Caesar de Bus m'a donné et laissé douze iours avant son trespas" (1 pièce-papier signée Antoine Larme)., XVIIe s., 2 Mi 1/1 NUM

- "Sermons sur toutes les dimanches de l'année et autres festes occurrentes ..." manuscrit autographe de César de Bus, 143f°, s.d. [XVIIe s.], cote 2 Mi 2 / 1 NUM

- Manuscrit dit "de Mâcon" : "Leçons et explications de tout ce qui est contenu en la Doctrine chrestienne, composées par le R.P. Caesar de Bus...", s.d. [XVIIe s.], cote 2 Mi 3 / 1 NUM

- T. 1 : Leçons 1 à 53, 368f°.

- T. 2 : Leçons 54 à 101, 353f°.

Médailles commémoratives, Coll. part.



- Béatification, 1975

avers : Portrait du fondateur, légende : BEATUS CAESAR DE BUS 1544-1607.

revers : armoiries de la congrégation, légende : FUNDATOR CONG. PRESBITERORUM DOCTRINAE CHRISTIANAE - 27 APRILIS 1975 / ANNO JUBILAEI

- 4^e centenaire de la fondation de la congrégation, 1992

avers : Portrait du fondateur, légende : BEATO CESARE DE BUS - 1544-1607.

revers : CONGREGAZIONE PADRI DOTTRINARI - 4e CENTENARIO DI FONDAZIONE - 1592-1992.

- 4^e centenaire de la mort de C. de Bus, 2007

avers : Portrait du fondateur, légende : BEATO CESARE DE BUS - 1544-1607.

revers : DOMANI È PASQUA – PER ME LO SARÀ DUE VOLTE

« (...) demain c'est Pâques. Ce le sera doublement pour moi : le passage du Seigneur, et le mien auprès de lui » (Paroles de César de Bus à la veille de sa mort).

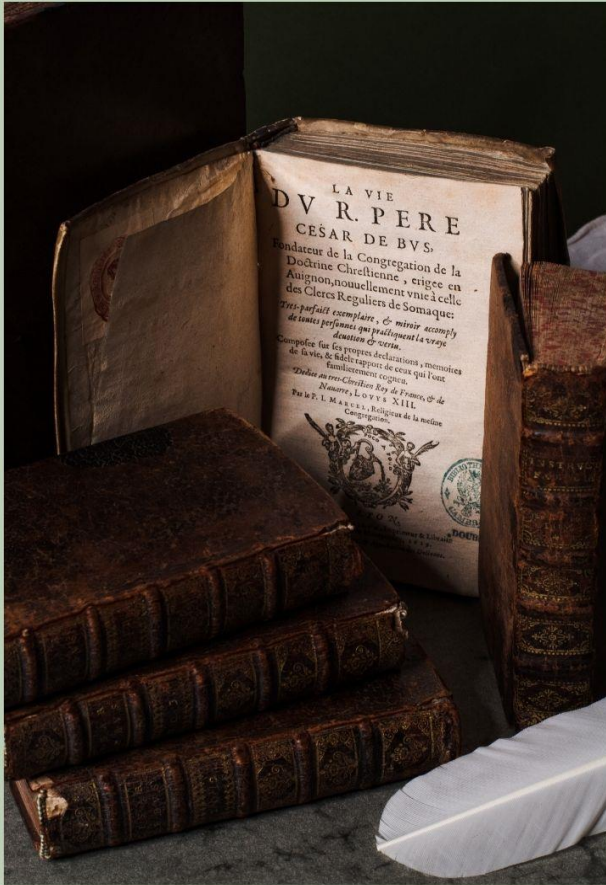


Remerciements

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans l'appui et la bienveillante collaboration des Archives départementales de Vaucluse qui conservent le fonds des Doctrinaires. Merci à Blandine Silvestre ainsi qu'à Bernard Thomas, dont on consultera avec profit l'inventaire mis en ligne accompagné d'un dossier historique. Nous remercions également la Section Patrimoine d'Avignon Bibliothèques (Ville d'Avignon) pour leur accueil et la reproduction des extraits du *Procès en béatification* de César de Bus (Fondation Calvet, Ms 3048). Merci à *AlmaStudio-Avignon* pour ses photographies inspirées qui ont nourri panneaux et documents de communication

Nos vifs remerciements vont enfin à Raymond Escoffier qui a inspiré cette entreprise, l'a accompagnée et l'a enrichie de sa rare collection de gravures et d'ouvrages originaux.

Bibliographie & sources



Crédits photographiques : Alma Studio-Avignon.

- Père Jacques MARCEL, *La Vie du R. Père César de Bus, fondateur de la Doctrine chrestienne, érigée en Avignon, nouvellement unie à celle des clercs réguliers de Somaque...*, Lyon, Claude Morillon, 1619, 433 p.
- Père Pierre Du MAS, *Vie du vénérable César de Bus*, Paris, Louis Guérin, 1703, 434 p.
- Abbé CHAMOUX, *Vie du Vénérable César de Bus, fondateur de la congrégation des prêtres séculiers de la doctrine chrétienne et de l'institut des Ursulines de France*, Carpentras, Pinet & Floret libr., 1864. 474 p.
- Mgr Pierre AMOURIER, *Images de sa vie : Cavillon 1544, Avignon 1607, Rome 1975*. Cavillon, Mistral, 1986, 47 p.
- Marc VENARD, *Réforme protestante, Réforme catholique dans la province d'Avignon, XVIe siècle*, Paris, éd. du Cerf, 1993, 1270 p.
- Jean de VIGUERIE, *Une œuvre d'éducation sous l'Ancien Régime : les Pères de la Doctrine chrétienne en France et en Italie, 1592-1792*, Publications de la Sorbonne, éd. de la Nouvelle Aurore, 1976, 705 p.

Sources d'archives :

Réglementairement, les archives religieuses sont conservées par les Archives départementales, et c'est donc en Avignon que l'on trouvera les fonds relatifs aux Doctrinaires. La Bibliothèque Ceccano d'Avignon conserve dans le Fonds Requien les deux volumes manuscrits du procès en canonisation (en cours de numérisation et bientôt consultables en ligne).

Retrouvez, sur le site de la ville, le [Répertoire des sources relatives à César de Bus](#) conservées aux Archives municipales de Cavillon et le diaporama de l'exposition.

Consultez aussi le beau dossier thématique en ligne "Bienheureux César de Bus", réalisé par les Archives départementales de Vaucluse.